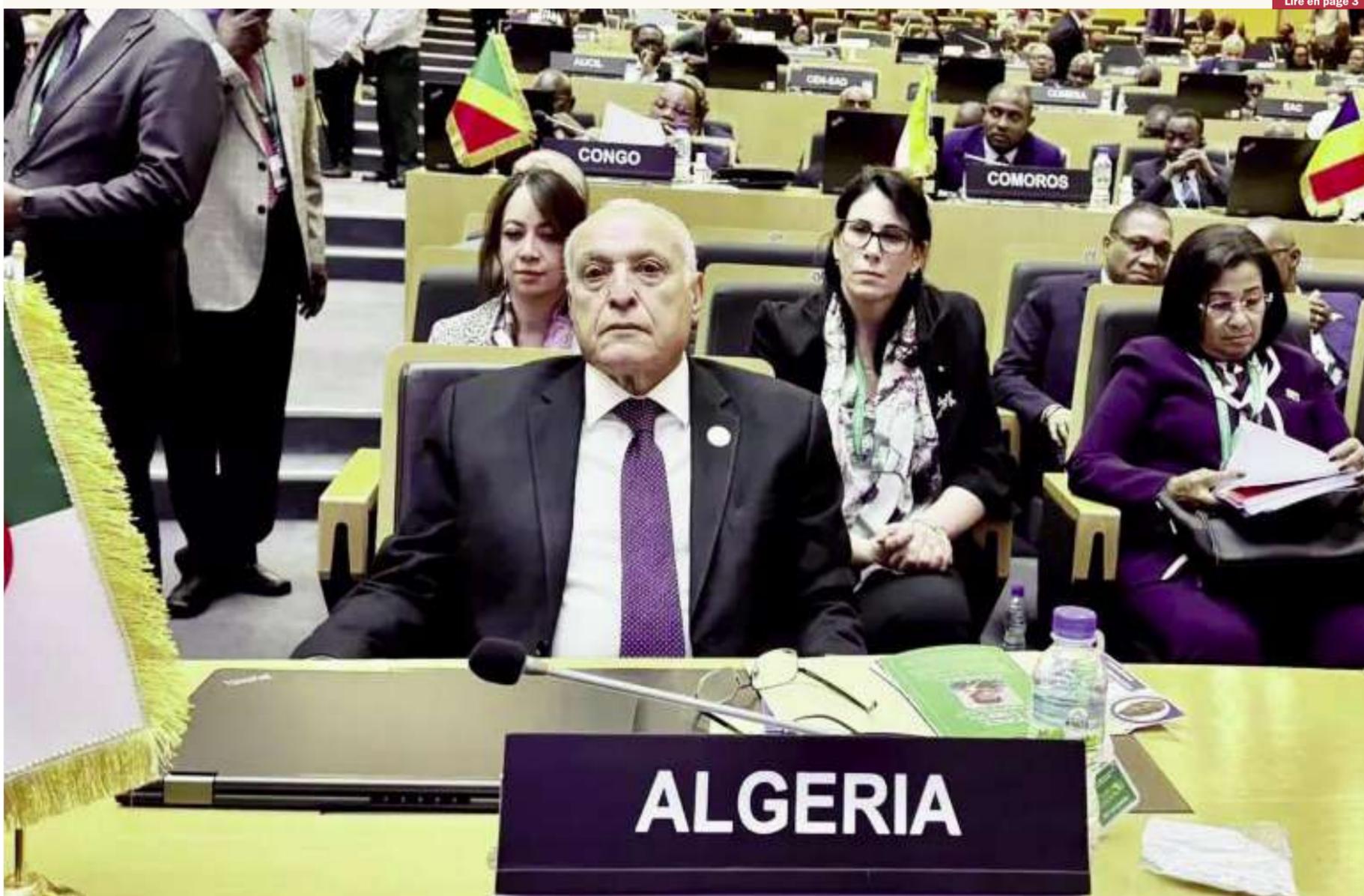


DANS UN MONDE OÙ LA FORCE PRIME SUR LE DROIT ET OÙ LES ÉQUILIBRES TRADITIONNELS VACILLEN

L'UNION AFRICAINE APPELÉE À RESSERRER SES RANGS

FACE AUX CRISES QUI S'ACCUMULENT ET AUX INGÉRENCES QUI SE MULTIPLIENT, L'AFRIQUE DOIT IMPÉRATIVEMENT RÉINVENTER SON ORGANISATION CONTINENTALE. L'ORDRE MONDIAL EST EN PLEINE RECOMPOSITION, ET L'AFRIQUE RISQUE D'EN ÊTRE LA GRANDE OUBLIÉE SI ELLE NE S'ORGANISE PAS RAPIDEMENT. LA CONJONCTURE INTERNATIONALE ACTUELLE EST CARACTÉRISÉE PAR UNE REMISE EN CAUSE DES PRINCIPES ET VALEURS QUI ONT LONGTEMPS STRUCTURÉ LES RELATIONS INTERNATIONALES.

Lire en page 3



Photos: D.R.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'ALGÉRIE AURA BIENTÔT UN RÉSEAU NATIONAL DE FABRICANTS DE PIÈCES DÉTACHÉES

P.7

MOHAMED HANI, DÉPUTÉ ET MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À L'APN, À L'EXPRESS :

« NOUS EXIGEONS QUE LA FRANCE RECONNAISSE SES CRIMES.... »

P.2

ALGÉRIE-OMAN

DE LARGES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION DANS L'ÉNERGIE ET LES MINES

LE SULTANAT D'OMAN AFFICHE SA VOLONTÉ DE RENFORCER LES RELATIONS DE COOPÉRATION ET D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE, ET DE BÉNÉFICIER DE L'EXPERTISE ALGÉRIENNE DANS LES SECTEURS DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES. LE PAYS EXPLORÉ LES POSSIBILITÉS D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE L'EXPLORATION ET DE L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES, DE LA COMMERCIALISATION DU PÉTROLE BRUT ET DU GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ.

Lire en page 3



QUAND LE « PROSÉLYTISME RELIGIEUX » SERT D'ÉPOUVANTAIL COMMUNE

Merwane Benlazar et la farce de la liberté d'expression sélective

Samy Terki

Ce n'est pas tant ce qu'a dit Merwane Benlazar qui a déclenché la machine infernale, mais ce qu'il représente. Ou plutôt, ce que certains ont voulu voir en lui. Le décor était planté avant même qu'il ouvre la bouche, un bonnet, une barbe fournie, un sweat ample (pour certains, un style bohème, pour d'autres, une menace insidieuse). Et dans un pays où l'accusation de « prosélytisme religieux » sert d'épouvantail commode, il n'a pas fallu longtemps avant que les hyènes médiatiques ne flairent la proie. Les tweets zélés exhument de vieilles blagues, les parlementaires s'indignent, la ministre de la Culture Rachida Dati tranche en plein Sénat : « Benlazar est trop subversif pour le service public ». Mais quelle est donc cette subversion qui effraie tant ? Une chronique sur le football ? Une barbe ? Un bonnet ? Ou tout simplement le fait que Benlazar soit arabe et que son humour dérange là où il ne devrait pas ? La France, patrie auto-proclamée des Lumières, accorde aux humoristes le droit d'égratigner le pouvoir, de blasphémer, de bousculer les sensibilités. Mais ce droit, visiblement, ne vaut pas pour tout le monde. Dans une époque où l'humour est devenu un thermomètre des inégalités médiatiques, Benlazar se retrouve pris au piège d'un paradoxe bien français, l'irrévérence est célébrée, mais uniquement lorsqu'elle vient du bon camp. Qu'un humoriste moque le catholicisme ou les Blancs, on l'applaudit au nom de la satire sociale. Qu'un autre s'attaque aux féministes ou ironise sur les dogmes progressistes, et il devient un ennemi de la République. Merwane Benlazar, lui, n'a rien dit de tout cela. Mais ses détracteurs ne lui en laissent pas la possibilité, à défaut de mots scandaleux, on lui prête des intentions. À défaut de prosélytisme, on le fait correspondre à une silhouette menaçante. Car en France, lorsqu'un humoriste d'origine maghrébine ironise sur la place des femmes, c'est forcément un discours rétrograde. Lorsqu'il fait une blague sur la religion, c'est immédiatement du fanatisme. L'interprétation du second degré dépend du faciès de celui qui parle. Dès lors, le piège est imparable, soit l'humoriste se soumet au tribunal de la moralité imposée, soit il joue la carte de la provocation et se fait éjecter du paysage audiovisuel. Le cas Benlazar suit une mécanique bien rodée, quelques tweets sortis de leur contexte, une indignation sur mesure, puis une condamnation expéditive sous couvert d'éthique. Le service public « ne peut cautionner de tels propos », assène Rachida Dati. Mais ce même service public finance depuis des décennies des figures polémiques dont les blagues sur les minorités ne posent étrangement aucun problème.

UN PROCÈS MÉDIATIQUE À L'ENVERS

Ce qui est fascinant dans cette histoire, c'est l'indignation sélective. On ne juge pas un humoriste sur son talent, ni sur son travail, mais sur ce que l'on veut lui faire dire. Il aurait suffi que Benlazar soit un chroniqueur lambda, sans barbe ni bonnet, pour que son passage à la télévision passe inaperçu. Il aurait suffi qu'il ait un autre prénom, une autre identité, pour que ses vieux tweets restent un simple folklore de stand-up. Mais voilà, dans la grande comédie de la liberté d'expression en France, il y a des humoristes qu'on cense et d'autres qu'on désigne comme des menaces. Ce n'est pas l'irrévérence qui dérange ici, mais le fait qu'elle vienne d'un homme dont l'apparence suffit à déclencher un soupçon religieux. La farce est tragique, un bonnet et une barbe suffisent à transformer une blague en affaire d'État. Et pendant que Benlazar moque la situation avec l'habileté de ceux qui ont appris à faire rire pour survivre, ses adversaires persistent à voir en lui le spectre d'un islamisme imaginaire. Peu importe qu'il ait été embauché pour un unique passage, il fallait qu'il soit « viré ». Peu importe qu'il ait été simplement ironique, il fallait qu'il soit un danger. C'est là le vrai scandale, un humoriste a été condamné non pour ce qu'il a dit, mais pour ce que la société projette sur lui. La liberté d'expression n'est pas morte, elle est simplement sous condition raciale.

S.T.

COMMÉMORATION DU 80^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Les préparatifs s'accélèrent

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des préparatifs liés à la commémoration du 80^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, ainsi que des exposés relatifs à d'autres secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre.



Le 8 mai 45 a été décrété par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, « Journée nationale de la Mémoire », en hommage aux victimes de ces massacres odieux perpétrés par le colonialisme français et pour honorer et glorifier ces victimes et leur résistance héroïque pour la liberté et l'indépendance. Le gouvernement a également examiné un point de situation sur l'état d'avancement de certains projets inscrits au programme de développement du réseau routier d'Alger, dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant à

décongestionner le trafic routier et à réduire la pression sur certains axes principaux, conformément aux instructions du chef de l'État données à cet effet. Il a, par ailleurs, entendu une communication sur la promotion de l'entrepreneuriat, des métiers et de l'auto-emploi dans le cadre du nouveau plan d'action relatif au développement de l'offre de formation professionnelle et son adaptation aux besoins du marché du travail, à l'amélioration de la qualité de la formation, ainsi que la promotion de l'esprit entrepreneurial parmi les diplômés des établissements de formation

professionnelle. Sur un autre volet, le gouvernement a entendu une communication sur les laboratoires d'analyse et de contrôle de qualité et les perspectives de leur développement, portant sur un ensemble de mesures opérationnelles visant à l'amélioration des mécanismes de contrôle de la qualité des produits, à la répression de la fraude et à la protection des consommateurs. Il a également passé en revue les différentes mesures prises pour assurer l'approvisionnement du marché national en produits essentiels et de large consommation. Enfin, le

gouvernement a entendu une communication sur les procédures d'exploitation de la flotte nationale de transport maritime de voyageurs et de marchandises à sa capacité maximale et l'amélioration de la qualité des services fournis aux usagers, tout en soulignant l'importance de la mise en œuvre du projet de réforme des entreprises de transport maritime décidé par le Conseil des participations de l'État le 17-04-2023, afin de renforcer la contribution de ce secteur à l'accompagnement de la dynamique économique que connaît le pays.

Y.B.

MOHAMED HANI, DÉPUTÉ ET MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À L'APN, À L'EXPRESS :

« Nous exigeons que la France reconnaisse ses crimes... »

Les tensions entre la France et l'Algérie semblent être récurrentes ces dernières années, malgré les appels au dialogue des uns et des autres. Que ce soit sur des questions mémorielles, diplomatiques, économiques ou migratoires, les relations sont souvent marquées par des turbulences, notamment à cause des déclarations du président et des ministres français, mais aussi des responsables politiques d'extrême droite, qui ravivent les tensions. Mohamed Hani, député et membre de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée populaire nationale, a réagi à l'acharnement de l'extrême droite française sur l'Algérie dans cette interview.

Entretien réalisé par Idir Mehdaoui

L'Express : La France mène une campagne acharnée contre l'Algérie par le biais de l'extrême droite notamment. Qu'en pensez-vous ?

MOHAMED HANI : « Depuis quelques années, l'extrême droite, à majorité de nostalgiques de l'Algérie française, s'en prend aux Algériens dans le but de détourner l'opinion publique française.

Malgré l'acharnement des responsables politiques français, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a répondu clairement, dans un entretien accordé au journal L'Opinion, notamment au président français : « Nous perdons le temps avec lui. » Votre avis ?

C'est la réalité. Avec un ministre de l'Intérieur qui affiche une hostilité totale, assortie du silence du président Macron et du ministre des Affaires étrangères. Les Français doivent donc réviser leurs relations avec l'Algérie, car ce sont eux qui nous attaquent au quotidien.

De 1830 à 1962, la France a commis des crimes et un génocide. D'ailleurs, le 13 février est une date commé-

morative des explosions nucléaires françaises dans le sud algérien, « un crime qui reste toujours enfoui sous les sables... que dites-vous à ce sujet ?

Un crime commis par les Français, avec un silence absurde. Il est temps d'assumer ce massacre aux conséquences dramatiques. Aujourd'hui, nous exigeons que la France reconnaisse ses crimes et qu'elle procède à la décontamination des sites d'essais nucléaires. Nous avons d'ailleurs exigé cela lors de la rencontre du président Abdelmadjid Tebboune avec les parlementaires, et c'est ce que nous allons revendiquer encore à l'Assemblée nationale.

À une année et demie des élections présidentielles, l'extrême droite française joue la carte de l'immigration, en s'attaquant particulièrement aux Algériens. Quelle est votre lecture ?

Un sujet qui revient souvent lors des élections, utilisé comme argument de campagne par l'extrême droite pour détourner l'opinion publique. Dans son intervention sur la chaîne de télévision française BFM TV, Éric Zemmour évoque « une rupture » totale des relations avec l'Algérie. Votre avis ? Aujourd'hui, les relations entre l'Algérie et la France doivent être construites sur des bases saines, avec notamment la reconnaissance par la France de ses crimes commis durant plus de 132 ans, ce que la France refuse malheureusement de faire.

Dernière question : par ses provocations, que cherche réellement la France ?

Aujourd'hui, il est clair qu'il faut tout revoir à égalité, mais aussi ouvrir le dossier mémoriel, en reconnaissant le génocide commis par la France. Nous sommes conscients aujourd'hui qu'une amitié durable entre les deux nations ne pourra être établie que si la reconnaissance des massacres et des génocides est accordée, comme l'a souligné le président de la République Abdelmadjid Tebboune dans l'interview accordée au journal Le Point.

I.M.

DANS UN MONDE OÙ LA FORCE PRIME SUR LE DROIT ET OÙ LES ÉQUILIBRES TRADITIONNELS VACILLEN

L'Union africaine appelée à resserrer ses rangs

C'est un rendez-vous crucial qui s'est ouvert hier à Addis-Abeba. La 46e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), prépare le terrain pour le sommet des chefs d'État et de gouvernement prévu les 15 et 16 février. En jeu, le renouvellement des instances de l'organisation continentale, à commencer par la Commission de l'UA et le Conseil de paix et de sécurité, mais aussi une réflexion de fond sur les défis auxquels fait face l'Afrique dans un contexte international en mutation.

Aïda Mouni

Dans cet aréopage diplomatique, l'Algérie s'est positionnée en acteur clé. Son chef de la diplomatie, Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a marqué les esprits dès l'ouverture des travaux. Face aux crises qui s'accumulent et aux ingérences qui se multiplient, l'Afrique doit impérativement réinventer son organisation continentale, a-t-il insisté. Pour Ahmed Attaf, le moment est critique. L'ordre mondial est en pleine recomposition, et l'Afrique risque d'en être la grande oubliée si elle ne s'organise pas rapidement. « La conjoncture internationale actuelle est caractérisée par une remise en cause des principes et valeurs qui ont longtemps structuré les relations internationales », a-t-il averti, pointant un environnement où la force prime sur le droit et où les équilibres traditionnels « vacillent », sous l'effet de tensions géopolitiques inédites. Dans ce contexte, l'Union afri-

caine ne peut plus se permettre de rester un simple spectateur. « Nous devons nous doter de mécanismes concrets pour défendre nos intérêts communs, au lieu de subir les dynamiques internationales sans y avoir notre mot à dire », a plaidé le ministre algérien. Le sommet des 15 et 16 février doit ainsi servir de tournant pour repenser l'architecture institutionnelle de l'UA et en renforcer la gouvernance. Loin d'être une formalité diplomatique, il s'agit d'une opportunité cruciale pour redonner à l'organisation son poids perdu. Au fil des années, l'Union africaine a vu son influence s'éroder, laissant le champ libre à des puissances étrangères qui avancent leurs pions sur le continent. Son rôle dans la résolution des crises africaines est de plus en plus marginalisé, notamment dans des conflits majeurs comme ceux du Sahel, de la Corne de l'Afrique ou encore de la région des Grands Lacs. L'UA a été affaiblie, son autorité fragilisée, son prestige entamé. Il y a nécessité de corriger cette trajectoire ».

L'Algérie milite ainsi pour une



Union africaine plus efficace, avec des critères de gouvernance financière et administrative plus rigoureux, afin de mettre un terme aux dysfonctionnements structurels qui entravent son action.

Sur le terrain de la paix et de la sécurité, le chef de la diplomatie algérienne a insisté sur le rôle que doit jouer l'UA dans la prévention et la gestion des conflits sur le continent. En marge des travaux, Ahmed Attaf a multi-

plié les entretiens bilatéraux avec ses homologues africains, cherchant à renforcer les alliances de l'Algérie sur le continent. Il a ainsi rencontré Badr Abdelatty, ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration d'Égypte, pour discuter des préparatifs des échéances bilatérales de haut niveau, mais aussi de la coordination sur la question palestinienne, qui sera au centre d'un sommet arabe d'urgence.

Avec Maria Manuela dos Santos Lucas, ministre des Affaires étrangères du Mozambique, les échanges ont porté sur les moyens de maintenir la dynamique positive des relations bilatérales et sur les dossiers clés au sein de l'UA. Samuel Okudzeto Ablakwa, ministre ghanéen des Affaires étrangères, s'est, quant à lui, entretenu avec Attaf sur les enjeux sécuritaires régionaux et les perspectives de coopération accrue entre les deux pays.

L'Algérie a également réaffirmé sa volonté de renforcer son partenariat économique avec la Côte d'Ivoire, lors d'une rencontre entre Attaf et Kacou Houaja Léon Adom, ministre ivoirien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine. L'objectif, favoriser une collaboration plus étroite dans les domaines stratégiques, notamment en matière d'investissements et d'infrastructures.

Les discussions avec Albert Shingiro, chef de la diplomatie burundaise, ont permis de faire le point sur les mesures concrètes à mettre en œuvre suite à la visite d'Ahmed Attaf à Bujumbura en décembre dernier, notamment pour redynamiser les mécanismes de coopération bilatérale.

Par ailleurs, le ministre algérien a échangé avec Lejone Mpotjoane, ministre des Affaires étrangères du Lesotho, sur les défis liés au soutien des causes justes en Afrique, réaffirmant le rôle historique de l'Algérie dans l'appui aux mouvements de libération et à la défense des droits des peuples opprimés.

Enfin, une réunion avec Tahir Baour, ministre libyen des Affaires étrangères par intérim, a permis d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour du sommet de l'UA, ainsi que les perspectives de coopération entre Alger et Tripoli dans un contexte où la stabilité de la Libye demeure un enjeu majeur pour la sécurité régionale.

A. M.

ALGÉRIE-OMAN

De larges perspectives de coopération dans l'énergie et les mines

Le ministre d'État, Ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a reçu, hier, une délégation officielle du Sultanat d'Oman, conduite par le Président de l'autorité omanaise de l'investissement, Abdul Salam bin Mohammed Al-Marshadi, a annoncé le ministère dans un communiqué. Cette rencontre, y est-il écrit, s'inscrit dans le cadre du suivi des résultats de la visite d'État effectuée par le Président Tebboune, au Sultanat d'Oman en octobre 2024. Elle a été marquée par des discussions sur les perspectives de renforcement des relations de coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

A l'occasion, les deux parties ont passé en revue la coopération entre Sonatrach et le

groupe omanais « Suhail Bahwan » dans le secteur pétrochimique et la production d'engrais, tels que l'ammoniac et l'urée, et abordé les perspectives de développement de projets communs tels que l'usine d'engrais située à Arzew, Oran.

Elles ont également discuté de la coopération entre Sonatrach et les sociétés d'exploration et de production Abraaj et OQ dans le domaine des hydrocarbures.

Mohamed Arkab a présenté un exposé sur les avantages qu'offre l'Algérie en matière d'investissement. De son côté, le chef de la délégation omanaise, Abdul Salam bin Mohammed Al Salmi, a mis en avant la volonté de son pays de renforcer les relations de coopération et d'investissement en Algérie, et de bénéficier de l'expertise algé-

rienne dans les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

Les deux parties ont également exploré les possibilités d'investissement en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures, de la commercialisation du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié, et des énergies nouvelles et renouvelables telles que l'énergie solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne et le développement de l'hydrogène vert.

Elles ont aussi souligné l'importance de renforcer la coopération dans le domaine minier, notamment la prospection des minéraux, leur production, leur exploitation, leur transformation et l'échange d'expertises dans ce domaine.

R.N.

ASSURER UNE MEILLEURE RÉGLEMENTATION

L'État remet sur les rails le secteur des mines

Adoptée le 9 février, en Conseil des ministres, la nouvelle loi minière en projet marque un tournant pour un secteur stratégique, longtemps en quête de structuration et d'investissements. Le Pr Issaad Mouloud, spécialiste du domaine à l'université Houari Boumediène, s'exprimant sur les ondes de la radio nationale, salue un texte qui, selon lui, « clarifie les rôles des différents acteurs » et introduit des garanties en matière de gouvernance et d'environnement. Troisième remaniement législatif depuis 2001, cette réforme vise à réactiver plusieurs projets miniers en sommeil et à renforcer l'attractivité du secteur. « L'enjeu est de taille : il s'agit d'un domaine capitaliste, à haut risque, où l'intervention publique doit être cadrée sans freiner l'investissement privé et étranger », sou-

ligne l'expert. La loi met ainsi en place un cadre institutionnel renforcé, en définissant plus précisément les prérogatives des agences de régulation et d'exploration. Elle prévoit aussi des incitations financières et une simplification des procédures administratives, souvent perçues comme un frein au développement. L'une des mesures les plus marquantes reste toutefois l'interdiction de l'exploitation des terres rares. Une décision politique forte, dictée par la volonté de préserver ces ressources stratégiques pour les générations futures. « C'est un choix prudent. Aujourd'hui, on connaît encore mal ces matières et leurs implications à long terme », explique le Pr Issaad. Si l'exploitation minière a toujours été synonyme d'impact écologique lourd, le texte introduit une approche plus intégrée de

la gestion environnementale. « Il ne s'agit plus seulement de mesurer l'impact des activités, mais d'intégrer dès le départ des mécanismes de protection de l'environnement », précise l'universitaire, citant en exemple les cadres réglementaires en vigueur au Chili, au Canada ou en Australie. Ce virage implique des investissements « lourds » en technologies avancées. L'imagerie satellitaire et l'intelligence artificielle joueront un rôle clé dans l'exploration et l'optimisation des gisements. « Ces outils permettent des gains considérables en temps et en rentabilité, en affinant la cartographie minière et en anticipant les décisions », souligne l'expert. Reste un défi de taille, le manque criant de formation adaptée. Selon le Pr Issaad, l'enseignement en géologie et en exploitation minière souffre

d'un excès de théorie, déconnecté de la réalité du terrain. « Il faut revoir l'approche pédagogique et miser sur l'apprentissage pratique. Ce n'est qu'en confrontant les étudiants aux réalités du terrain que l'on pourra combler les lacunes », insiste-t-il. Enfin, la question du traitement des déchets miniers demeure une problématique centrale. « Leur gestion nécessite des technologies coûteuses, mais c'est une nécessité absolue si l'on veut aligner notre exploitation minière sur les standards internationaux », rappelle l'universitaire. En filigrane, cette réforme traduit une volonté de rupture avec une approche autrefois anarchique du secteur. Entre ouverture aux capitaux privés, régulation plus stricte et préoccupations environnementales, le pari est ambitieux.

A.M.

LE PORTE-PAROLE DES BRIGADES AL- QUDS L'AFFIRME : Le destin des prisonniers est intimement lié au comportement de Netanyahu

Abu Hamza, représentant des Brigades Al-Quds, tient pour responsable le gouvernement israélien d'occupation pour toute rupture de l'accord de cessez-le-feu. Il affirme que le sort des prisonniers israéliens retenus par la résistance dans la bande de Gaza dépend du comportement du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, que ce soit en bien ou en mal. Blâmant le gouvernement israélien pour ses violations persistantes des termes du cessez-le-feu, il a précisé que : «La résistance reste engagée envers l'accord de cessez-le-feu dans toutes ses dimensions, tant que l'ennemi en fait de même.» Il souligne que les événements survenus depuis le début de l'opération «Déluge d'Al-Aqsa» jusqu'à ce jour, démontrent que l'accord d'échange est la seule voie pour récupérer les prisonniers et restaurer la stabilité. Abu Hamza insiste également sur le fait que la résistance palestinienne a pleinement accompli ses devoirs, tandis que l'entité d'occupation fait dans des manœuvres en laissant ses prisonniers dans une situation dangereuse et incertaine. Juste après ces déclarations, les médias militaires des Brigades Al-Quds ont diffusé un vidéo intitulée : «Leur sort est inévitablement lié au comportement de Netanyahu». Cette vidéo présente d'anciens prisonniers israéliens libérés par la résistance dans le cadre de l'accord d'échange, se concluant par ces mots : «Gadi Moses et Arbel Yehoud, ainsi que leurs camarades, ne sont sortis que grâce à l'accord d'échange. Leur sort est inévitablement lié au comportement de Netanyahu.»

CAMPAGNE DE MENSONGES ET DE DÉSINFORMATION 9.000 journalistes hostiles à l'Algérie

Lors d'une conférence tenue le 11 février à la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Alger 3, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a souligné que plus de 9.000 journalistes à travers le monde œuvrent à ternir l'image du pays.

Aida Mouni

«Je vais dire quelque chose de grave», a prévenu le ministre devant un parterre d'étudiants et de professionnels des médias. «Il y a plus de 9.000 journalistes à travers le monde qui travaillent à déformer l'image de l'Algérie. Ils suivent l'actualité mondiale et, dès que l'Algérie est mentionnée, ils réagissent», a-t-il affirmé.

Sans citer de sources précises pour appuyer son chiffre, Mohamed Meziane a laissé entendre que cette «campagne» contre l'Algérie s'inscrivait dans une dynamique plus large, portée par des réseaux médiatiques influents. Parmi eux, il a ouvertement critiqué l'Agence France-Presse (AFP), l'accusant de promouvoir des «valeurs destructrices» lorsqu'il s'agit de traiter des affaires algériennes. Face à ce qu'il considère comme une hostilité médiatique structurée, le ministre a annoncé des mesures pour renforcer les capacités des médias publics algériens. «L'État va intervenir pour soutenir les médias», a-t-il assuré.

Il a cité notamment la Télévision algérienne, la chaîne d'information AL24 News et



l'Agence Presse Service (APS), affirmant que ces médias devaient occuper une place centrale dans le paysage informationnel, y compris à l'international. Selon lui, cela passe par le déploiement de correspondants et d'envoyés spéciaux à l'étranger afin de proposer une narration alternative aux discours dominants. Mais au-delà de la critique des médias étrangers, le discours de Mohamed Mezia-

ne s'inscrit dans une rhétorique plus large sur les relations franco-algériennes. «Nous n'avons aucun problème avec le peuple français ni avec l'État français, que nous respectons. Le président de la République l'a dit», a-t-il rappelé.

Toutefois, il a dénoncé ce qu'il qualifie de «comportements coloniaux» encore présents dans certaines sphères françaises. Il a également évoqué l'aide apportée par l'Algérie à la France en période de crise, notamment en fournissant du blé et des ressources financières lorsque le pays était sous pression européenne.

Le ministre a conclu son intervention en appelant les journalistes algériens à jouer un rôle plus actif dans la défense de l'image du pays. «Les médias doivent être à la hauteur de l'enjeu et accompagner les efforts de l'État pour servir le citoyen et répandre la quiétude», a-t-il insisté.

Si ses déclarations reflètent une volonté d'affirmer une souveraineté médiatique face à des récits jugés hostiles, elles posent également la question de l'indépendance de l'information et du rôle des médias publics dans un paysage marqué par des tensions politiques et diplomatiques récurrentes. **A. M.**

La machine à rumeurs du régime marocain en surchauffe

Younes B.

La récente visite en Syrie du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a suscité une vague d'intoxication de la part des relais médiatiques du régime marocain. À coup de rumeurs et de contre-vérités, ces derniers se sont lancés dans une nouvelle offensive de désinformation, preuve d'un malaise grandissant face à l'influence régionale de l'Algérie. Dernière invention en date, des médias et comptes pro-régime prétendent que la visite d'Attaf à Damas aurait été motivée par une soi-disant demande de libération de soldats algériens et sahraouis capturés en Syrie. Une affirmation dénuée de tout fondement, reprise en boucle dans les

sphères propagandistes marocaines. Cette stratégie, bien connue, consiste à répéter un mensonge jusqu'à ce qu'il s'impose dans l'opinion. Une méthode qui rappelle tristement les recettes des grandes entreprises de manipulation médiatique. La réalité de la visite est pourtant toute autre. Loin des scénarios fantasmés par la propagande marocaine, l'entretien entre Ahmed Attaf et le président syrien Ahmed al-Sharaa a essentiellement porté sur la coopération entre les deux pays et la solidarité algérienne avec la Syrie en cette période de reconstruction. L'Algérie, fidèle à sa ligne diplomatique non-alignée et à son soutien aux causes justes, renforce ainsi ses relations avec Damas dans un esprit de dialogue et de coordination régionale. Le succès de cette visite dérange manifestement

Rabat. Ces dernières années, le Maroc a multiplié les manœuvres pour «saper» la diplomatie algérienne, quitte à recourir à des montages grossiers. L'objectif, détourner l'attention de ses propres échecs et masquer l'isolement croissant de son régime sur certaines questions sensibles, notamment le dossier du Sahara occidental. Si la surenchère médiatique du voisin de l'Ouest n'a rien de surprenant, elle illustre une fébrilité grandissante. Face à une Algérie qui avance sur la scène internationale avec constance et crédibilité, le Maroc semble prisonnier d'une logique de dénigrement systématique, quitte à sombrer dans le discrédit. Mais au final, les faits parlent d'eux-mêmes, pendant que certains s'échinent à réécrire la réalité, d'autres construisent l'avenir sur des bases solides. **Y. B.**

SELON DES INFORMATIONS RAPPORTÉES PAR REUTERS :

Al-Sissi ne se rendra pas à Washington si le déplacement des Palestiniens est à l'ordre du jour

Boualem B.

Des sources de sécurité égyptiennes citées par Reuters ont annoncé hier que le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi ne se rendrait pas aux États-Unis pour des entretiens à la Maison-Blanche si l'ordre du jour comprenait le plan du président Donald Trump pour la bande

de Gaza. Le 1^{er} février dernier, lors d'un appel téléphonique entre les deux hommes, Trump a adressé une invitation ouverte à Al-Sissi à se rendre à Washington, a déclaré auparavant la présidence égyptienne. «Aucune date n'a été fixée pour cette visite et ni la présidence égyptienne ni le ministère des Affaires étrangères n'ont encore répondu aux

demandes pour la suite», a déclaré un responsable américain. Mardi dernier, dans le brouhaha créé par les propos de Trump sur Gaza, alors que Trump brandissait les menaces de suspension de l'aide à l'Égypte et à la Jordanie si ces pays refusaient d'accueillir des habitants de Gaza, Al-Sissi a souligné la nécessité d'entamer la reconstruction de la bande de Gaza, en rejetant catégoriquement le déplacement de ses habitants. Dans ce cadre, lors d'un appel téléphonique avec la Première ministre danoise Mette Frederiksen, M. Sissi a insisté sur la nécessité de reconstruire Gaza afin de rendre la région viable, en insistant sur «la préservation des droits des Palestiniens à vivre sur leur propre terre». Trump a déjà discuté mardi dernier de son projet controversé avec le roi jordanien, qui s'est rendu à Washington, et ce dernier, qui s'est déjà proposé d'accepter 2000 enfants gazaouis, a déclaré qu'il attend ce que les Égyptiens vont présenter comme réponse pour se prononcer. Par ailleurs, le Hamas a annoncé ce mercredi égale-

ment que Khalil al-Haya, le chef du mouvement dans la bande de Gaza, était arrivé au Caire à la tête d'une importante délégation. Dans un communiqué, le mouvement de résistance a expliqué que la délégation avait entamé des réunions avec des responsables égyptiens afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et de l'échange de prisonniers par l'intermédiaire de comités techniques et de médiateurs. En début de journée, le mouvement de résistance a salué la position de l'Égypte qui rejette le déplacement des Palestiniens : «Nous apprécions les positions de nos frères dans les pays arabes et dans tous les pays du monde qui ont exprimé leur rejet de tout plan visant à déplacer notre peuple ou à liquider ses droits nationaux», a déclaré le mouvement, qui a souligné que les Palestiniens resteraient attachés à leur terre et à leur patrie, et qu'ils n'accepteront aucune solution réduisant leurs droits légitimes à la liberté et à l'indépendance. **B. B.**

La Chine renouvelle son rejet du plan de Trump

La Chine a renouvelé hier son opposition au déplacement forcé des Palestiniens. «Gaza appartient aux Palestiniens et fait partie intégrante du territoire palestinien», a déclaré Guo Jiakun, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse.

«Nous nous opposons au déplacement forcé de la population de Gaza», a-t-il ajouté. Il y a quelques jours, Lin Jian, le

porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, avait déjà souligné l'opposition de la Chine au déplacement forcé des Palestiniens de la bande de Gaza.

Il avait alors déclaré : «La Chine a toujours insisté sur le fait que ce sont les Palestiniens qui doivent se gouverner eux-mêmes à Gaza après la guerre, et nous nous opposons au transfert forcé des Gazaouis.»

Passeports diplomatiques : ratification de l'accord entre l'Algérie et l'Indonésie



L'accord entre l'Algérie et l'Indonésie sur l'exemption mutuelle des exigences d'obtention de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service, signé à Alger, le 20 décembre 2023, vient d'être ratifié. Un décret présidentiel est sorti dans ce sens sur le dernier numéro du journal officiel.

L'accord vise à exempter les nationaux des parties, détenteurs de passeports diplomatiques ou de ser-

vice, valides, de l'obligation d'obtenir un visa pour entrer, transiter, séjourner et quitter le territoire de l'autre partie, pour une période ne dépassant pas trente (30) jours, à compter de la date d'entrée.

La durée de validité des passeports diplomatiques ou de service des nationaux de chacune des parties doit être, au moins, de six (6) mois avant leur entrée sur le territoire de l'autre par-

tie. Les détenteurs de passeports diplomatiques et de service, valides, de chacune des parties, visés par le présent accord, peuvent entrer et quitter le territoire de l'autre partie à travers tout point autorisé à cet effet par les autorités d'immigration compétentes, sans aucune restriction, à l'exception de celle prévue par les dispositions de sécurité, d'immigration, de douane et de santé, ainsi que de toute autre disposition pouvant être dûment appliquée aux détenteurs de passeports diplomatiques et de service. Chacune des parties se réserve le droit de refuser l'entrée, de réduire la durée du séjour ou d'y mettre fin de toute personne ayant droit à l'exemption et aux facilités du visa en vertu de cet accord, s'il considère que cette personne est jugée persona non grata ou indésirable, ou constitue un danger pour l'ordre public, la santé publique ou la sécurité nationale.

Une décision importante de « Fiat Algérie » concernant les voitures Doblo



Fiat Algérie, en collaboration avec le groupe Gazelle, fournisseur de l'usine Fiat de Tafraoui, a lancé le premier cycle de formation dédié aux experts techniques du réseau après-vente Fiat.

Cela s'inscrit dans le cadre de sa stratégie d'intégration locale et de développement des compétences. Selon un com-

munié de Stellantis, ce cours s'adresse aux spécialistes de l'après-vente, pour renforcer leur expertise dans le système GPL qui sera disponible dans le Fiat Doblo Panorama produit en Algérie. La même source explique que ce développement représente une étape concrète vers une mobilité plus durable, en sou-

tenant la diffusion de moteurs alternatifs, plus propres et plus rentables pour les clients.

Cette initiative reflète également l'engagement de Fiat à soutenir la transformation du secteur automobile national en Algérie, à travers l'investissement dans la formation et le transfert de connaissances.

Les prix du pétrole reculent

Les prix du pétrole ont légèrement baissé mercredi, un rapport de l'industrie montrant une augmentation des stocks de brut aux États-Unis et les inquiétudes concernant les tarifs douaniers ont pesé sur le sentiment, bien que les marges de raffinage plus élevées aient limité la baisse du marché, selon zonebourse. Les contrats à terme sur le Brent ont baissé de 25 cents, soit 0,3 %, à 76,75 dollars le baril vers 04h08 GMT, tandis que le brut américain West Texas Intermediate (WTI) a baissé de 28 cents, soit 0,4 %, à 73,04 dollars le baril. Les baisses ont mis fin à une série de trois jours de gains pour les prix, le Brent ayant augmenté de 3,6 % tandis que le WTI a augmenté de 3,7%. Les stocks de pétrole brut aux États-Unis, le plus grand producteur et consommateur de pétrole au monde, ont augmen-

té de 9,4 millions de barils au cours de la semaine se terminant le 7 février, selon des sources citant les données de l'American Petroleum Institute mardi. Les stocks d'essence ont baissé de 2,51 millions de barils et les stocks de produits distillés ont baissé de 590 000 barils, ont indiqué les sources citant les données de l'API.

Les données de l'Energy Information Administration seront publiées plus tard dans la journée de mercredi. L'EIA a revu à la hausse son estimation de la production américaine de brut tout en laissant inchangées ses prévisions de demande. Elle s'attend désormais à ce que la production américaine de pétrole brut atteigne en moyenne 13,59 millions de barils par jour en 2025, contre une estimation précédente de 13,55 millions de bpj.

L'Algérie augmente sa participation au capital de la Banque africaine d'import-export

Un décret présidentiel autorisant la participation supplémentaire de l'Algérie au capital de la Banque africaine d'import-export « Afreximbank », à concurrence de 2285 actions supplémentaires, a été publié au Journal officiel (JO) n° 8. Il s'agit du décret présidentiel n° 25-69 signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 4 février courant, qui autorise la participation supplémentaire de l'Algérie au capital de la Banque afri-

caine d'import-export, à concurrence de 2285 actions supplémentaires. « Le versement de la participation supplémentaire sera opéré sur les fonds du Trésor public », selon le décret.

À noter qu'en juin 2022, l'Algérie a adhéré à l'accord portant création de l'Afreximbank signé à Abidjan en 1993.

Basée au Caire, la Banque africaine d'import-export est une institution

financière multilatérale créée sous le parrainage de la Banque africaine de développement (BAD) dans le but de soutenir le commerce africain.



La technologie et l'innovation au service de la transformation des forêts

Les forêts, l'une des principales ressources de la planète, sont de plus en plus menacées par le changement climatique et l'activité humaine. Selon la FAO, chaque année, dans le monde, 10 millions d'hectares disparaissent en raison de la déforestation et 70 millions d'hectares partent en fumée. Face à cela, les dirigeants de la planète se sont engagés à mettre fin à la déforestation et à restaurer 1 milliard d'hectares de terres dégradées d'ici à

2030. À cette fin, les pays ont besoin de données forestières pertinentes pour évaluer les progrès et prendre des mesures concrètes. Pour combler les lacunes, la FAO a lancé, il y a plus de 10 ans, Open Foris. Cette plateforme libre et novatrice, la première du genre dans l'Organisation, met à disposition les dernières innovations technologiques pour collecter, analyser et communiquer des données forestières en vue d'accélérer les efforts de

protection, de restauration et d'utilisation durable des forêts. Open Foris comprend les dernières innovations en matière de suivi des forêts, mises gratuitement à la disposition de tous, ce qui permet de produire des données exactes à exploiter sur le terrain. Grâce à Open Foris, plus de 200 000 personnes dans 196 pays ont amélioré leurs données forestières, ce qui leur a permis de prendre des mesures utiles sur le terrain. Open Foris a transformé les

moyens dont disposent les pays pour surveiller les forêts et rendre compte des mesures efficaces. Plus de 50 pays (90 % des données communiquées sur les forêts au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques [CCNUCC]) utilisent Open Foris. Ils ont fait état de réductions d'émissions de CO2 forestier s'élevant à 13,6 milliards de tonnes et d'autres progrès réalisés entre 2006 et 2023.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE :

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SANTÉ

Abdelhak Saihi à l'écoute des syndicats

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu les représentants du Syndicat national des corps communs de la santé publique, dans le cadre de la poursuite des rencontres avec les partenaires sociaux. La réunion s'inscrit dans une volonté de dialogue visant à améliorer les conditions professionnelles des travailleurs du secteur de la santé.

Elle s'est tenue mardi en présence de cadres de l'administration centrale. À cette occasion, le ministre a pris la parole et mis en avant l'importance du dialogue avec les partenaires sociaux afin de trouver des solutions aux revendications exprimées. Il a souligné la nécessité de prendre en considération toutes les propositions pour garantir des conditions de travail adaptées à l'ensemble des personnels de la santé, y compris ceux relevant des corps communs. De leur côté, les représentants du Syndicat national des corps communs de la santé publique ont exposé une série de revendications, notamment l'amélioration du parcours professionnel et l'instauration d'un régime indemni-



taire spécifique tenant compte de leurs conditions de travail et des risques auxquels ils sont exposés, en raison de leur interaction directe avec le personnel médical dans les établissements hospitaliers. Dans le même contexte, la nécessité d'instaurer une prime de garde nocturne pour les techniciens en informatique a été soulevée, afin de garantir le suivi du système de

numérisation récemment introduit, notamment avec l'adoption du nouveau système numérique d'identification nationale en santé. Les représentants syndicaux ont également plaidé pour l'octroi des primes liées aux risques d'infection et aux dangers sanitaires, ainsi que pour la promotion aux grades et aux postes supérieurs. À l'écoute des préoccupations expri-

mées par les membres du syndicat, le ministre Abdelhak Saihi a réaffirmé son soutien aux doléances des corps communs et a insisté sur la nécessité d'examiner les questions liées au parcours professionnel et au régime indemnitaire, afin de l'adapter aux réalités du secteur de la santé. Il a également rappelé que des projets de lois statutaires ont déjà été étudiés,

appelant le syndicat à formuler une vision globale sur l'ensemble de ses propositions. Un nouveau rendez-vous a été fixé avant la fin du mois de février pour une réunion avec la commission compétente du ministère, afin de discuter de l'ensemble des dossiers en cours, dans l'intérêt du secteur de la santé et de ses travailleurs.

R.N.

AU CONSEIL DE LA NATION

La numérisation gagne du terrain

Le secrétaire général du Conseil de la nation, Mohamed Drissi Dada, a présidé, mardi 11 février, à Alger, une séance de travail dans le cadre de la poursuite de l'opération de numérisation des activités des différentes directions et services, en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour "le renforcement de la transition numérique en Algérie", indique un communiqué du Conseil. Chargé par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, Mohamed Drissi Dada a présidé une séance de travail consacrée à la présentation des projets d'applications numériques relatifs à l'inscription des questions orales et écrites, à la gestion du courrier et à l'enregistrement, en prévision des interventions lors des séances plénières, et ce dans le cadre de l'opération de numérisation des activités des différentes directions et services dans le but d'améliorer les activités législatives et de contrôle", ajoute le communiqué. Lors de cette séance qui s'est déroulée en présence de cadres à la Direction générale pour la législation, l'informatique et l'administration, le secrétaire général a rappelé "les orientations de M. Goudjil sur la nécessité d'accélérer l'opération de numérisation au titre de la démarche du président de la République visant à la généraliser par souci de précision et d'amélioration du service public", précise le communiqué.

SPÉCIALISÉ DANS LA FALSIFICATION DE DOCUMENTS BANCAIRES ET IMPLIQUÉ DANS LE DÉTOURNEMENT DE DENIERS PUBLICS

Un réseau criminel démantelé à Oum El Bouaghi :

La brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi a arrêté six personnes suspectées d'activer au sein d'un réseau spécialisé dans la falsification de documents bancaires et le détournement de deniers publics, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué du bureau de communication de cette sûreté. Le communiqué a précisé que "suite à une plainte déposée à la police judiciaire de la sûreté d'Oum El Bouaghi par un notaire relative au retrait d'une somme importante de son compte par un chèque bancaire falsifié, un plan a été aussitôt établi pour identifier les auteurs". Avec l'exploitation des caméras de surveillance du siège du trésor public, l'analyse criminelle des appels télépho-

niques et l'intensification des investigations, il a été parvenu à identifier le principal suspect et ses cinq complices originaires des wilayas d'Oum El Bouaghi et de Guelma, a ajouté le communiqué. Selon la même source, les procédures et mesures légales ont été prises en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Oum El Bouaghi envers les suspects qui ont été arrêtés, outre la saisie de cachets, de chèques bancaires falsifiés et de téléphones portables. Un dossier pénal a été constitué à l'encontre des six suspects âgés entre 34 et 65 ans pour "détournement de deniers publics, abus de fonction, falsification de chèque, d'attestations et de documents produits par des administrations publiques pour prouver une identité et une qualité, usage de

faux documents et attestations, falsification d'un document public par fabrication d'obligation et de décharge, usage d'un document public fabriqué, participation au détournement de deniers publics, à la falsification de chèque et à la falsification d'attestations et de documents produits par des administrations publiques, usage d'attestations et de documents falsifiés dans un document public par fabrication d'obligation et de décharge, usurpation du nom d'autrui dans une circonstance susceptible d'entraîner un jugement sur le casier judiciaire et non-dénonciation de crimes de falsification", selon le document. En vertu de ce dossier pénal, les mis en cause ont été présentés devant le parquet près le tribunal d'Oum El Bouaghi, a-t-on souligné.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Deux instituts opérationnels dès la prochaine rentrée sociale

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Khenchela sera renforcé de deux nouveaux instituts qui seront opérationnels lors de la prochaine rentrée sociale, a indiqué mardi le directeur du secteur. Abdelaziz Kadri a précisé qu'il est prévu de mettre en service au cours du mois d'octobre prochain un institut d'enseignement professionnel à la cité Moussa Redah et un institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) à la cité Route Frengal dans la commune de

Khenchela, assurant que la réalisation de ces deux équipements touche actuellement à sa fin. Le taux d'avancement des travaux des divers lots du projet d'institut d'enseignement professionnel de 1000 places varie entre 94 % et 100 % et ne restent que le lot de réalisation d'un amphithéâtre et certaines retouches d'achèvement de la peinture du pavillon administratif et de la salle de sport avant le début de l'opération d'équipement, a ajouté le même responsable. Les travaux de réalisation du pavillon pédagogique,

du service d'orientation, des locaux techniques, du réfectoire et de l'internat ont atteint 90 % à l'INSFP sis route Frengal, tandis que la réalisation des logements d'astreinte atteint 10 %, ce qui a nécessité le remplacement de l'entreprise de réalisation par une autre qui s'est engagée à réaliser les travaux restants "avant le début de la prochaine session", selon la même source. L'enveloppe financière octroyée à la réalisation de ces deux structures excède 1,09 milliard DA, a précisé le responsable local du secteur.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'Algérie aura bientôt un réseau national de fabricants de pièces détachées

Bonne nouvelle pour l'industrie automobile en Algérie. Un réseau national des fabricants de pièces détachées pour les véhicules sera créé bientôt. C'est ce qu'a révélé, mardi, le ministre de l'Industrie Sifi Ghrieb, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Boumerdès.

Inès B.

Selon le ministre, les préparatifs sont en cours pour la constitution de ce réseau, premier du genre à l'échelle nationale. "Des rencontres se tiennent actuellement au niveau de son département ministériel afin d'étudier et de suivre la création d'un réseau national des fabricants de pièces détachées regroupant les différents acteurs du domaine". Ce réseau national "renforcera l'industrie des pièces détachées à travers le pays et permettra à l'Algérie de développer une nouvelle stratégie orientée vers l'industrie automobile", a-t-il ajouté. M. Sifi a assuré, en inaugurant une unité de fabrication de freins automobiles à Larbaâche (ouest de Boumerdes), avoir ressenti chez les responsables de cette unité "la volonté du constructeur algérien d'investir le domaine de l'industrie automobile et des pièces détachées". Réagissant à cette déclaration, le consultant en automobile, Mohamed Yaddadene nous dirait que "l'industrie mécanique

et automobile a besoin d'un réseau de fabrication de pièces et d'accessoires, c'est certain, mais dans le cadre d'une stratégie de développement des projets identifiés en relation avec les constructeurs selon des standards internationaux et des besoins du marché". "Donc, il s'agit d'options stratégiques liées pour intégrer la fabrication locale et répondre également au marché de la rechange et de la réparation et du développement industriel. Cela doit se développer en relation avec les investissements des constructeurs", nous a-t-il déclaré. Pour le président de la bourse algérienne de la sous-traitance, Kamel Agsous, "cette décision est une excellente chose pour réunir les informations autour du tissu des entreprises qui activent dans le secteur de la sous-traitance. "Aujourd'hui, il y a un grand problème, c'est celui du manque d'informations sur le tissu de la sous-traitance industrielle dans le détail. On ne sait pas, par exemple, combien d'entreprises sous-traitantes fabriquent des batteries. Donc, la création de ce



réseau permettra d'évaluer le nombre et la qualité des produits des sous-traitants et leur répartition régionale", et d'ajouter que "l'initiative du ministre de l'industrie permettra aussi d'inciter les fabricants potentiels à aller s'installer près de leurs marchés, et à les mettre en synergie dans leur production". Enfin, M. Agsous souhaite "que ce réseau soit mis en place rapidement, c'est-à-dire au cours de cette année". "2025 est l'année du lancement de la production automobile, donc nous espérons que ce réseau soit mis en place le plus rapidement possible", nous a-t-il précisé. Notons qu'en juillet 2024, et dans une déclaration à la presse, le président

de la bourse algérienne de la sous-traitance, Kamel Agsous, avait révélé qu'une centaine d'opérateurs activant dans le domaine de la production de la pièce détachée automobile était en cours d'homologation pour commencer à approvisionner les usines automobiles locales, à l'instar de Stellantis qui produit des véhicules Fiat à Oran. Aussi, le nombre de manufacturiers qualifiés pour produire des pièces automobiles algériennes passera à 130 petites et moyennes entreprises capables d'alimenter une production de 300.000 véhicules fabriqués localement avec 40 % d'intégration. En effet, depuis quelques semaines, le réseau de sous-

traitants autour de l'usine de la marque italienne Fiat en Algérie s'agrandit avec la signature de deux partenariats avec des entreprises algériennes. Il s'agit du groupe SAIDANI pour la fourniture de boules de remorquage et de Megnouche ALARM pour les systèmes d'alarme à clés. Ces deux sociétés fourniront des composants à l'usine située dans la zone industrielle de Tfraoui, dans la wilaya d'Oran, et ce dans le cadre de la stratégie de localisation locale du groupe automobile Stellantis, propriétaire de l'usine Fiat. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement de Fiat à construire un réseau compétitif et durable de fournisseurs locaux de pièces et de composants automobiles en Algérie, ainsi qu'avec les ambitions de Stellantis Dare Forward 2030. Stellantis, elle seule, compte sept (7) sous-traitants algériens : Ferruz, pour l'assemblage des roues, Iris Tyres, pour la fabrication des pneus, IDE-NET, pour les faisceaux de câbles électriques, Ghazal, spécialisée dans les équipements de GPL, et Sarel Industrie, pour les composants en plastique, groupe SAIDANI pour la fourniture de boules de remorquage, et de Megnouche ALARM pour les systèmes d'alarme à clés.

I. B.

WASSILA HOUMEL :

"Le projet de gazoduc transsaharien contribuera à réaliser l'intégration régionale"

La directrice du transport, de la transformation, de la commercialisation des hydrocarbures au ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Wassila Houmel, a souligné hier que la réunion tenue à Alger par le groupe de travail conjoint de l'Algérie, du Niger et du Nigeria constitue une nouvelle étape pour activer la mise en œuvre du projet "Gazoduc transsaharien", accélérer le rythme de mise en œuvre et surmonter les obstacles techniques, technologiques et financiers. Lors de son intervention à la radio chaîne

1, la représentante du ministère de l'Énergie a indiqué que Sonatrach a signé lors de cette réunion 03 conventions avec ses homologues du Nigeria et du Niger, dont la première stipule la mise à jour de l'étude de faisabilité économique du projet, la deuxième, la non-divulgaration des données relatives au projet, et la troisième porte sur le contrat relatif aux modalités et mécanismes de compensation. Dans le même contexte, l'invité de la radio nationale a expliqué que «les trois pays ont renouvelé leur forte volonté politique

d'avancer vers la réalisation de ce projet dans un délai raisonnable, afin qu'il permette le transfert de 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an à travers le réseau de gazoducs de Sonatrach, d'une longueur dépassant les 22 mille kilomètres et dans les meilleures conditions vers les pays de l'Union européenne». Elle a également espéré que le projet de gazoduc transsaharien contribuera à réaliser l'intégration régionale dans le domaine de l'énergie, à valoriser les ressources des trois pays provenant des exportations de

pétrole et à réduire les tensions sociales en revitalisant les marchés du travail au Nigeria, au Niger et en Algérie pendant les phases d'achèvement et de démarrage de l'opération. Elle a ajouté : «Sans aucun doute, le projet contribuera à renforcer la coopération et la stabilité politique et économique entre les trois pays et ouvrira les portes à l'émergence de nouveaux projets communs dans le futur, que ce soit dans les domaines des industries pétrochimiques, des engrais et de l'électricité".

I. B.

OMAR REKKACHE :

«Le Fonds souverain algéro-omanais donnera une forte impulsion aux investissements»

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a affirmé, mardi à Alger, que le Fonds souverain algéro-omanais commun, qui est en cours de préparation, donnera une "forte impulsion" aux investissements dans les deux pays. Rekkache s'exprimait à l'issue d'une séance de travail avec le président de l'Oman Investment Authority (OIA), M. Abdulsalam Bin Mohammad Al Murshidi, en visite en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau, dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite d'État du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman, fin octobre dernier, selon l'APS. "Le projet du fonds souverain algéro-omanais commun, objet de négociations via les services du ministère des Affaires

étrangères, constitue un jalon important pour le renforcement des relations économiques entre les deux pays", a précisé le DG de l'AAPI. Ce projet "pionnier" aura des résultats très satisfaisants en matière de renforcement des relations d'investissement entre les deux pays, a-t-il poursuivi, d'autant plus que les deux parties considèrent que ce projet sera "l'un des projets communs les plus réussis, compte tenu du nombre important d'opportunités disponibles en Algérie et des potentialités et avantages offerts". Rekkache a affiché la disposition de l'AAPI à réunir toutes les conditions aux investissements proposés par les opérateurs économiques désirant investir en Algérie. Dans ce contexte, le directeur a indiqué que l'agence avait enregistré, la semaine dernière, un projet omanais dans le secteur

de l'industrie automobile pour une marque sud-coréenne, ajoutant que le projet attend l'autorisation du ministère de l'Industrie. Lors de cette séance, M. Al Murshidi a présenté l'expérience réussie de son pays dans la création de fonds de financement bilatéraux communs avec 13 pays, se disant confiant que le projet de fonds commun avec l'Algérie sera "parmi les plus réussis, en raison des énormes opportunités d'investissement offertes en Algérie et des avantages contenus dans la nouvelle loi sur l'investissement". Il a également mis en avant le succès du partenariat algéro-omanais, citant le projet de la société algéro-omanaise des engrais. Le même intervenant a insisté, dans ce sillage, sur l'importance d'élargir les investissements dans des secteurs stratégiques prioritaires, tels que la sécurité alimentai-

re et sanitaire, à travers le développement de partenariats dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de l'industrie pharmaceutique, outre l'investissement dans les chaînes de valeur liées à ces industries, notamment les industries alimentaires. La réunion a abouti à un certain nombre de propositions reflétant les centres d'intérêt communs des deux pays, outre la nécessité de concrétiser des projets concrets. Il a également été convenu de renforcer les partenariats avec des investisseurs privés dans le secteur des industries pharmaceutiques, les deux parties affichant un grand intérêt pour ce domaine. La délégation omanaise a demandé à la partie algérienne de préparer une liste de propositions pour des projets d'investissement prometteurs.

3^E ÉDITION DU SALON DE L'OUEST DE LA PRODUCTION ET DE L'EXPORTATION

130 opérateurs économiques au rendez-vous

Placée sous le slogan "L'investissement au service de l'exportation", cette manifestation vise à mettre en avant "les capacités de production et d'exportation de la région de l'Ouest algérien, considérée comme un pôle économique d'excellence, actif dans l'exportation hors-hydrocarbures, et à donner un élan supplémentaire à tous les producteurs et professionnels liés à la production, à la valorisation et à l'exportation des produits industriels, agricoles et des services".

La 3^e édition du Salon de l'Ouest de la production et de l'exportation a été inaugurée, lundi à Tlemcen, sous la supervision de représentants du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que du président du Conseil du Renouveau économique, en présence des walis de Tlemcen, Oran, Sidi Bel-Abbes, Aïn-Temouchent, Saïda, Naâma et El-Bayadh. Organisée au Centre des arts et des expositions de Tlemcen, jusqu'au 13 février, cette édition rassemble 130 opérateurs économiques venant de 16 wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, activant dans divers secteurs industriels relevant des directions régionales du Commerce d'Oran, Saïda et Bechar. Dans une allocution lue par son directeur de cabinet, M. Zellagui Djamel-Eddine, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, a souligné que cette édition, placée sous le slogan "L'investissement au service de l'exportation", vise à mettre en avant "les capacités de production et d'exportation de la région de l'Ouest algérien, considérée comme un pôle économique d'excellence, actif dans l'exportation hors-hydrocarbures, et à donner un élan supplémentaire à tous les producteurs et professionnels liés à la production, à la valorisation et à l'exportation des produits industriels, agricoles et des services". Le ministre a affirmé que "le secteur du commerce extérieur avance dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie globale adoptée par le pays, qui vise à réduire progressivement la dépendance excessive à l'industrie pétrolière, en s'orientant vers



la diversification de l'économie, avec un plan réfléchi qui s'étend sur les années à venir". Il a aussi précisé que l'Algérie ambitionne d'atteindre 29 milliards de dollars d'exportations hors-hydrocarbures, d'ici 2030, en se concentrant sur des secteurs prometteurs comme l'agriculture, l'industrie de transformation, les produits industriels et le tourisme. Il a souligné que "la dynamique observée dans le commerce extérieur est due à une série de mesures incitatives pour les exportateurs, telles que des réductions fiscales, la création d'un Fonds de soutien aux exportations et l'ouverture de lignes aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région et élargir le réseau bancaire à l'étranger". De son

côté, le président du Conseil du renouveau économique, Kamel Moula, a déclaré que "les exportations hors secteur pétrolier ont connu un bond qualitatif, ces dernières années", ajoutant que "les exportations hors-hydrocarbures sont désormais un élément stratégique aux dimensions plus larges, permettant de renforcer les liens avec notre diaspora à l'étranger et de consolider la position de l'Algérie en tant que carrefour stratégique des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Europe". "La qualité de nos produits et notre compétitivité représentent une réelle opportunité pour attirer davantage d'investissements étrangers et de renforcer des partenariats économiques durables", a-t-il affirmé. Le programme de cette manifes-

tation, marquée par la participation d'entreprises d'assurance, de banques et d'établissements actifs dans l'exportation ainsi que de l'Université Aboubakr Belkaïd de Tlemcen, prévoit l'organisation de trois ateliers portant sur les thématiques suivantes : "Lois sur l'immobilier, l'investissement et le change", "Zones franches et libre-échange", et "Logistique et mesures soutenant l'exportation", animés par des experts et des représentants de divers ministères et organismes. Par ailleurs, un concours pour le meilleur stand sera également organisé avec des prix décernés aux lauréats et une première expédition d'exportation sera lancée depuis les stands d'exposition de ce salon, indique-t-on.

TIZI-OUZOU

La fête de l'olivier du 22 au 25 février

Une fête de l'olivier ou «Rahva n'Tzemourt», visant à promouvoir la filière oléicole, se tiendra du 22 au 25 février en cours à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, à Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs. Initiée par la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW) et la direction locale des Services agricoles en collaboration avec la direction locale de la Culture et des Arts, la fête est placée sous le slogan :

«L'arbre de mon climat à moi, c'est l'olivier», reprenant un extrait de la lettre de l'intellectuel algérien, Mouloud Mammeri. La manifestation vise à «célébrer une richesse emblématique de la région qui est l'olivier et ses produits dérivés», a souligné la CAW, rappelant que Tizi-Ouzou est l'une des wilayas les plus reconnues pour sa contribution à la production nationale d'huile d'olive. Au programme

de cette manifestation, une exposition-vente d'huile d'olive, d'olives de table et d'autres produits oléicoles, ainsi que des outils et du matériel dédiés à l'oléiculture, selon la même source. L'aspect culturel de la filière sera mis en exergue par une exposition qui sera animée par des associations culturelles autour des traditions, des arts et des savoir-faire liés à l'olivier. Des conférences-débat sur les

bonnes pratiques en oléiculture, pour améliorer le rendement et produire une huile d'olive de qualité (vierge ou vierge extra), ainsi que sur les innovations du secteur, seront animées par des spécialistes et des professionnels du secteur, a-t-on ajouté. Le but de cette fête est «de découvrir, d'échanger et de célébrer ensemble ce trésor de notre terroir», ont souligné les organisateurs.

TRAVAUX PUBLICS

Rekhroukh reçoit un député de l'APN de la wilaya de Touggourt

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a reçu, mardi à Alger, un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la wilaya de Touggourt, avec lequel il a évoqué une série de préoccupations en lien avec le secteur dans cette wilaya, indique un communiqué du ministère. Lors de la rencontre qui s'est déroulée au siège

du ministère, le député Lazhar Degla a soulevé les préoccupations de la wilaya portant essentiellement sur "la maintenance, la réalisation et la réhabilitation des infrastructures routières, au regard de leur importance dans le développement et leur contribution au désenclavement de la population", précise la même source. A cette occasion, M. Rekhroukh a mis en

relief "l'importance de la contribution de son secteur au processus de renforcement du développement socio-économique de cette wilaya, à travers la poursuite du travail et l'intensification des efforts, en vue de promouvoir les infrastructures". A ce titre, le ministre a souligné "la priorité accordée par le secteur aux opérations de maintenance des réseaux

routiers, ainsi que son attachement à les préserver, en parallèle avec leur développement", ajoute le communiqué. M. Rekhroukh a également assuré avoir pris en compte toutes les préoccupations abordées lors de cette rencontre et qu'il œuvrera à y répondre, en fonction des priorités et des moyens disponibles, a conclu le communiqué.

MÉDÉA

778 MILLIONS DE DA CONSACRÉS À LA SOLIDARITÉ RAMADHAN

La wilaya de Médéa a bénéficié de 778 millions de DA dans le cadre de l'opération de solidarité en direction des familles démunies pendant le mois du Ramadhan 2025. Un total de 77.540 familles nécessiteuses seront concernées par l'opération de solidarité durant le mois du jeûne et devront percevoir, avant le 15 du mois de février courant, une prime de solidarité de 10 mille DA qui sera versée sur leur compte postal, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Des instructions ont été données par le wali, Djilali Doumi, aux responsables du secteur de la poste, lors d'un conseil de l'exécutif consacré ce sujet, afin d'augmenter le nombre de guichets dans les bureaux de poste et de s'assurer de l'alimentation régulière des distributeurs automatiques d'argent en billet de banque de sorte permettre aux bénéficiaires de cette prime de retirer leur argent avant le début du mois sacré, a-t-on signalé. Les services de la wilaya font part, dans le même contexte, de la prise de nombreuses mesures relatives à l'approvisionnement des marchés et commerces en denrées alimentaires, notamment en viande, ainsi que la programmation de caravanes commerciales au profit des habitants des zones enclavées de la wilaya.

BECHAR

SONATRACH ACCORDE UNE AIDE FINANCIÈRE AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS

Le groupe Sonatrach a octroyé une aide financière de 10 millions DA à 23 clubs et associations sportives amateurs de la wilaya de Bechar. Cette aide financière est un moyen d'accompagnement et de soutien par la Sonatrach de ces associations et clubs sportifs amateurs de la wilaya, et un appui pour la poursuite de leurs activités en matière de développement des différentes disciplines sportives, ont précisé les services de la wilaya. Une cérémonie de remise de cette aide financière a été organisée, lundi en début de soirée, au Centre culturel islamique de Bechar, en présence des autorités locales et des responsables locaux du secteur de la Jeunesse et des Sports ainsi que des dirigeants des clubs et associations sportifs bénéficiaires et de responsables de la Sonatrach. En 2022, une opération similaire avait été initiée par la même entreprise au profit de 69 clubs et associations sportives de la région, au titre des contributions au développement de ces associations et clubs sportifs amateurs ayant réussi à décrocher des titres dans différentes compétitions nationales omnisports amateurs.

ASSOCIATION EL BADR

Le stade Tchaker de Blida accueille le Relais contre le cancer de l'enfant

Cette initiative a pour but de sensibiliser et de mobiliser la communauté autour de la lutte contre le cancer de l'enfant et soutenir le projet de l'association EL BADR concernant la construction d'un hôpital pour les cancers de l'enfant à Blida.

Cette association a construit un centre dédié à l'hébergement des cancéreux baptisé Dar El Ihssane en 2015 à Blida.

La lutte contre le cancer, c'est le cheval de bataille de l'association Nationale d'aide aux malades atteints de cancer El Badr de Blida. Dans le sillage de ses multiples activités, cette association organise, ce samedi 15 février, de 10 h à 17h, le relais contre le cancer de l'enfant, un événement exceptionnel, qui se tiendra au stade Tchaker à Blida. Sous le parrainage du wali de Blida et en partenariat avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida, «cet événement est le reflet de notre solidarité et de notre engagement collectif à soutenir les enfants atteints de cancer», souligne le Dr Mustapha Moussaoui, président de l'association. Une louable initiative qui a pour but de sensibiliser

et de mobiliser la communauté autour de la lutte contre le cancer de l'enfant mais aussi de soutenir le projet de l'association EL BADR pour la construction d'un hôpital pour les cancers de l'enfant à Blida. Il s'agit d'un événement à la fois sportif, culturel et festif qui rassemble des personnes toutes tranches d'âges confondues. «Lors de ce relais, des équipes se succèdent et se relaient sur la piste pour marcher, courir ou déambuler de sorte qu'il y ait en permanence et durant 7 heures un représentant de chaque équipe sur le terrain», indique le Dr Mustapha Moussaoui.

Au programme aussi, des animations, des activités sportives et culturelles dans une ambiance très conviviale. Depuis sa créa-



tion en septembre 2006, l'association d'aide aux malades atteints de cancer El Badr, fait preuve d'une grande mobilisation pour aider les malades atteints de cancer traités au

centre anti-cancer de Blida, en fournissant des aides sociales directes et indirectes, à l'hôpital et en dehors. Dans le cadre des opérations qu'elle mène inlassablement au profit des malades atteints de cancer, cette association a construit un centre dédié à l'hébergement des cancéreux à Blida. Cette maison d'hébergement des patients atteints de cancer baptisée Dar El Ihssane a vu le jour en 2015 à Blida. Un bel élan de solidarité qui incarne un message d'espoir et de courage face à cette maladie qui fait de plus en plus de victimes. En effet, chaque année, l'Algérie enregistre entre 55 000 et 65 000 nouveaux cas de cancer avec une prévision à la hausse de 50% d'ici 2040.

A.B.

OMS

Déploiement d'un programme pour traiter gratuitement les cancers infantiles

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé mardi 11 février 2025 un nouveau programme visant à traiter gratuitement des milliers d'enfants malades du cancer dans des pays à revenu faible et intermédiaire, avec l'objectif d'augmenter des taux de survie qui patinent. «Les pays de la phase pilote vont recevoir gratuitement un flux ininterrompu de médicaments contre le cancer infantile dont la qualité sera assurée», a expliqué l'OMS dans un communiqué. La Mongolie et l'Ouzbékistan seront les premiers à être livrés, avant

l'Équateur, la Jordanie, le Népal et la Zambie, autres participants à l'étape-test, selon l'agence onusienne. Près de 5 000 enfants devraient pouvoir bénéficier de cette campagne en 2025, dans au moins 30 hôpitaux de ces six pays. Les taux de survie aux cancers infantiles sont souvent en dessous des 30 % dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (classification basée sur le revenu national brut par habitant), déplore l'OMS. Alors que dans les pays à revenu élevé, ils sont d'environ 80%. «Pendant trop longtemps, des enfants souffrant du

cancer ont manqué de médicaments qui sauvent des vies», a regretté Tedros Adhanom Ghebreyesus, chef de l'OMS. Six pays supplémentaires ont été invités à rejoindre le programme, l'organisation espérant compter 50 participants dans les cinq à sept ans, pour environ 120 000 enfants bénéficiaires. Selon l'OMS, quelque 400 000 enfants développent un cancer tous les ans, la plupart avec un accès limité aux ressources médicales. «Il est estimé que 70% des enfants dans cette configuration meurent du cancer en raison de fac-

teurs tels que le manque de traitement approprié, des interruptions de traitement ou des médicaments de mauvaise qualité», détaille l'agence. Elle a ajouté que les livraisons gratuites continueraient après la phase pilote et travailler à la pérennité du programme, dévoilé en décembre 2021. Cette campagne est menée conjointement par l'OMS et l'hôpital St. Jude de recherche pédiatrique de Memphis, aux États-Unis, qui a financé son lancement à hauteur de 200 millions de dollars (194 millions d'euros), selon l'OMS.

EDIFICATION CONSTITUTIONNELLE DE L'ETAT ET PRÉSERVATION DES ACQUIS

Krikou souligne le rôle actif des jeunes

La ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, a mis en avant, mardi à Alger, «le rôle actif» des jeunes dans l'édification constitutionnelle de l'Etat, ainsi que leur responsabilité dans la préservation et la promotion des acquis, conformément au serment de nos glorieux Chouhada. Présidant l'ouverture des travaux d'une journée de formation sur «La participation des jeunes... Acquis et Perspectives», à l'Ecole nationale d'administration (ENA), Mme Krikou a expliqué que «les jeunes jouent un rôle actif dans l'édification constitutionnelle de l'Etat», mettant en avant «le rôle pivot de la formation qualitative dans l'optimisation de l'efficacité et la promotion des acquis, conformément aux aspirations des jeunes». Elle a, dans ce contexte, insisté sur «la responsabilité des jeunes dans la préservation et la promotion de ces acquis (...) afin de préserver le serment des Chouhada dans le cadre du développement initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis son accession à la magistrature suprême du pays». La ministre a rappelé les acquis consacrés dans la Constitution de 2020, précisant que la création du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) témoignait de «la reconnaissance de la valeur de cette frange de la société en tant qu'acteur de développement, auquel l'Etat et la société assurent une formation de qualité, thème de la rencontre d'aujourd'hui», citant par là même les différents programmes de formation «qualitatifs» destinés aux jeunes. De son côté, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil

supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a réaffirmé l'«engagement» du président de la République à «associer toutes les catégories de la société, particulièrement les jeunes, dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle», dont les «contours se sont concrétisés sur le terrain». Saluant la «présence des jeunes dans les conseils élus nationaux et locaux», M. Hidaoui a estimé que le CSJ était «un exemple crédible d'une jeunesse réagissant à la dynamique que connaît notre pays», soulignant que l'établissement «de liens avec la jeunesse de la communauté nationale à l'étranger fait partie des axes stratégiques» du conseil. De son côté, le secré-

tariat d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a qualifié les jeunes de «force vive à l'intérieur et à l'extérieur du pays» et de «partenaire réel dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle», voire une «boussole stratégique pour l'élaboration des politiques publiques visant à promouvoir le rôle de la jeunesse». Il a affirmé que les jeunes de la communauté nationale à l'étranger «ne sont pas en marge de cette orientation générale soutenue par la forte volonté politique du président de la République». Après avoir souligné l'«attention particulière que le président de la Répu-

blique accorde à la communauté nationale à l'étranger, M. Chaib a salué la disponibilité des compétences et des experts de la communauté «pour contribuer au développement de leur pays», précisant que les bases juvéniles de la diaspora bénéficient d'une «représentation remarquable» dans différents établissements et instances nationales. Exprimant son engagement à «renforcer la participation active et efficace de la communauté nationale à l'étranger», le même intervenant a appelé les opérateurs économiques, les hommes d'affaires et les porteurs de projets de la diaspora à «saisir les opportunités d'investissement dans le pays qu'offre la loi sur l'investissement».

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Une délégation du CSJ en visite au ministère des Relations avec le Parlement

Une délégation du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) a effectué lundi une visite au siège du ministère des Relations avec le Parlement, où elle a reçu des explications détaillées sur les différentes missions de ce ministère. Lors de l'accueil de cette délégation, la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, a souligné «les acquis accordés par la Constitution de 2020 aux jeunes», saluant la présence de l'élément féminin, «à égalité avec les hommes», dans la composition du CSJ. Mme Krikou a égale-

ment affirmé que les portes de son département ministériel «demeurent ouvertes à tous les jeunes désireux de s'informer sur l'institution législative», soulignant que le ministère «entretient des relations avec l'institution législative dans le cadre d'une complémentarité fonctionnelle, conformément au principe de séparation des pouvoirs». A cette occasion, la délégation du CSJ a visité tous les départements du ministère, dont la bibliothèque et une exposition consacrée aux explosions nucléaires

françaises dans le Sahara algérien. La délégation avait auparavant visité le siège du Conseil de la nation, où elle a parcouru ses différentes structures et reçu des explications détaillées sur le fonctionnement de cette instance ainsi que son rôle dans la législation, le contrôle des activités de l'exécutif et la structure institutionnelle nationale, selon un communiqué du Conseil. La délégation du CSJ avait également visité le siège de l'Assemblée populaire nationale (APN).

AUX ÉTATS-UNIS

Une violente tempête hivernale frappe le Midwest

La plus grande tempête de neige de cet hiver devrait frapper les villes du Midwest, notamment Chicago et Detroit, d'ici la fin de la semaine. Jeudi, les températures chuteront drastiquement, accompagnées de vents violents, avec des températures ressenties entre -15°C et -20°C.

Une puissante tempête hivernale s'apprête à recouvrir de neige plusieurs villes du Midwest, notamment Chicago et Detroit, avant la fin de la semaine, pouvant entraîner des perturbations majeures, telles que des problèmes de circulation et des annulations de vols. Le National

Weather Service (NWS, Service météorologique des États-Unis) a lancé une alerte concernant une tempête hivernale, avec des accumulations de neige pouvant dépasser les 15 cm.

Jeudi, les températures chuteront drastiquement, accompagnées de vents violents, avec des températures

ressenties entre -15°C et -20°C. Les météorologues d'AccuWeather ont mis en garde contre des perturbations significatives dans les transports, notamment sur les routes et dans les aéroports les plus fréquentés du pays. Un système de tempête s'est abattu mardi sur les États américains du centre du littoral atlantique, recouvrant les routes de neige et de glace, entraînant des fermetures d'écoles et des inquiétudes quant à d'éventuelles coupures d'électricité. Les chutes de neige les plus importantes – jusqu'à

25 cm – devraient toucher certaines parties du nord et du centre de la Virginie, ainsi que l'est de la Virginie Occidentale.

Les accumulations de glace pourraient aller d'un simple saupoudrage dans le Kentucky et la Virginie occidentale à 1,3 centimètre dans la vallée de Roanoke, dans le sud-ouest de la Virginie, a indiqué le Service météorologique national. Des pannes d'électricité et des dommages aux arbres sont à craindre dans les endroits où la glace s'est fortement accumulée. La neige mêlée de grésil s'est

répandue dans l'ouest de la Virginie et en Caroline du Nord tôt mardi, et la neige devrait rapidement aggraver les conditions routières avant que la pluie verglaçante ne s'installe, a indiqué le service météorologique dans des messages publiés mardi. Appalachian Power, qui dessert un million de clients en Virginie occidentale, en Virginie et au Tennessee, a déclaré qu'elle avait demandé 700 travailleurs supplémentaires aux services publics voisins pour aider à résoudre les problèmes dès mardi matin.

EN RÉPONSE AUX DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

L'UE promet des contre-mesures «proportionnées»

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a promis, mardi, une réponse «ferme» aux droits de douane sur l'acier et l'aluminium annoncés par le président américain Donald Trump. «Les droits de douane injustifiés imposés à l'UE ne resteront pas sans réponse. Ils donneront lieu à des contre-mesures fermes et proportionnées», a assuré Mme von der Leyen dans un communiqué. Donald Trump a signé lundi un décret fixant au 12 mars la date d'entrée en vigueur des nou-

veaux droits de douane de 25% sur l'acier et l'aluminium, «sans exception». «Je regrette profondément» cette décision, a souligné la présidente de la Commission européenne. Les pays de l'UE répliqueront «ensemble», a assuré de son côté le chancelier allemand Olaf Scholz.

La Commission européenne est seule compétente pour négocier des accords commerciaux ou décider de droits de douane, au nom des 27, qui ratifient ensuite ces décisions. «C'est un scénario

perdant-perdant», a déploré de son côté le commissaire européen en charge du Commerce international, Maros Sefcovic. Lors de la première présidence Trump (2017-2021), le dirigeant américain avait déjà imposé des droits de douane de 25% sur l'acier et de 10% sur l'aluminium. Ces mesures avaient ensuite été levées, pour beaucoup, par lui-même ou par son successeur démocrate, Joe Biden. Environ 25% des exportations européennes d'acier sont destinées aux États-Unis, selon un cabinet d'experts.

De nouveaux droits de douane risquent donc d'avoir un impact important sur la sidérurgie européenne, déjà affectée par une forte concurrence internationale et par le recul de la demande de la part du secteur automobile, l'un de ses gros clients. La chambre de commerce américaine en Europe a déploré mardi l'annonce de ces droits de douane, comme elle l'avait fait en 2018, jugeant qu'ils auraient «un impact négatif sur l'emploi, la prospérité et la sécurité des deux côtés de l'Atlantique».

GRÈCE

Nouveaux séismes au large de Santorin

Plusieurs séismes, dont le plus fort d'une magnitude de 5,2, ont de nouveau secoué l'île grecque de Santorin et sa voisine Amorgos, dans la nuit de lundi à mardi, selon l'Institut géodynamique de l'Observatoire d'Athènes. La plus forte secousse sismique, de 5,2, s'est produite lundi à 20h16 GMT (22h16 locales) en mer, au sud de l'île d'Amorgos et à environ 37 km au nord-est de Santorin, île volcanique mondialement célèbre. Ce séisme a été ressenti jusqu'à Athènes, à plus de 200 km de l'épicentre, et n'a provoqué ni dégâts ni blessés. Deux heures

plus tard, dans la même zone de la mer Egée, un nouveau séisme de magnitude 5 a été enregistré, suivi en quelque 10 minutes de deux autres secousses de magnitude 4.

A partir de 5h00 GMT (07h00 locales), de nouvelles secousses ont été répertoriées, dont l'une de 4,4 au sud-est d'Amorgos. Une secousse de magnitude 5,2 avait déjà été enregistrée la semaine dernière, la plus forte depuis le début de cette intense activité sismique. Les experts, tout en se montrant rassurants, estiment que cette séquence sismique,

qui a poussé plus de 11.000 personnes à quitter Santorin depuis le début février, pourrait durer encore des semaines. Plus de 12.800 tremblements de terre ont été enregistrés entre le 26 janvier et le 8 février dans la zone maritime entre ces deux îles touristiques de l'archipel des Cyclades, selon le laboratoire de sismologie de l'Université d'Athènes (EKPA).

Pour la seule journée du 9 février, 102 séismes ont été détectés. «Cette séquence continuera (...) Cela prendra des semaines pour que ce phénomène cesse», a prévenu le professeur de sis-

mologie Kostas Papazachos, cité par la chaîne publique ERT.

«La communauté locale doit s'adapter, et nous devons envisager un scénario où tout le mois de février se déroulera dans des conditions similaires», a-t-il poursuivi. L'île volcanique de Santorin, dont de nombreuses maisons et hôtels sont accrochés à la falaise, a été déclarée en état d'urgence par la Protection civile grecque jusqu'au 3 mars. Les écoles de l'île ainsi que d'Amorgos et de leurs voisines, fermées depuis le 3 février, le resteront jusqu'à vendredi.

ARGENTINE

Des centaines de personnes évacuées après l'incendie d'une tour de 50 étages

Au moins 100 personnes ont été évacuées, et une trentaine ont reçu une assistance en oxygène, après un incendie mardi après-midi dans une tour d'une cinquantaine d'étages du centre de Buenos Aires, la capitale argentine, selon un bilan actualisé des secours. «Nous avons évacué 100 personnes et nous en avons pris en charge une trentaine», principale-

ment pour inhalation de fumée, a indiqué à la presse sur place le responsable des secours d'urgence (SAME), Alberto Crescenti. Trois ont nécessité un transfert à l'hôpital. Il a indiqué que l'incendie s'était déclaré au 10e étage de la tour située à Puerto Madero, un quartier moderne d'immeubles de bureaux et d'appartements, près du centre de la capitale. Une

trentaine d'ambulances avaient initialement été dépêchées sur le site, où moins de deux heures environ après l'alarme initiale, quasiment plus aucune fumée n'était visible sur la tour, et le sinistre paraissait éteint, a constaté l'AFP. Dans l'après-midi, le chef du dispositif Diego Coria a annoncé à la presse des journalistes que la situation était «contrôlée».

BELGIQUE

Tous les vols au départ de l'aéroport de Charleroi annulés

En Belgique, en raison de la grève organisée par le front commun syndical, tous les vols en partances de l'aéroport Charleroi seront annulés le jeudi 13 février. Une annonce faite mardi par les responsables de l'aéroport de Charleroi qui assurent qu'un grand nombre d'employés travaillant à l'aéroport devraient se joindre au mouvement de grève national. Le front commun syndical pré-

voit des manifestations sur l'ensemble du territoire pour protester contre les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement fédéral. Ainsi, tous les vols au départ de l'aéroport de Charleroi ont donc été annulés. Dans le communiqué, il est précisé que seuls les vols en provenance de l'espace Schengen seront assurés, et que les compagnies aériennes contacteront les passagers

qui seront affectés par la situation. L'aéroport de Bruxelles avait pris une décision similaire hier. Les syndicats critiquent vivement les réductions des dépenses sociales et les politiques d'austérité qui seront mises en œuvre par le nouveau gouvernement du pays. Dans ce cadre, il est prévu d'organiser des protestations et des manifestations communes le 13 de chaque mois.

ANGOLA

Plus de 2.880 cas de choléra enregistrés depuis le début de l'année

Le ministère angolais de la Santé a enregistré plus de 2.880 cas de choléra dans le pays depuis le début de l'année, dont 97 décès, rapporte l'agence de presse Angop se référant à un communiqué du ministère. Pas moins de 1.425 infections ont été enregistrées dans la province de Luanda, selon la même source. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) constate une hausse des cas de choléra dans le monde entier depuis 2021. La situation la plus inquiétante a été enregistrée en Zambie. Des flambées de cette maladie ont également été rapportées au Mozambique, en Tanzanie, en République démocratique du Congo, en Ethiopie et au Nigeria.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Petkovic reprend son bâton de pèlerin

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic a repris, avant-hier, mardi, son bâton de pèlerin pour chercher des joueurs susceptibles de donner un plus à l'EN. En effet, le driver des Verts, a exploité le début de la phase retour de la Ligue 1 Mobilis, pour faire un saut du côté du stade Mohamed Boumezrag de Chlef, afin de suivre attentivement le match qui mettait aux prises, la formation locale de l'ASO au Paradou AC et voir s'il y avait un élément qui mériterait d'être sélectionné.

Marouane A

On pense savoir que Petkovic se serait déplacé pour voir de très près l'attaquant du Paradou AC et buteur de la Ligue 1, Adil Boulbina, qui était, malheureusement pour lui, absent lors de ce match étant donné qu'il a été sanctionné par la LFP, en raison de sa célébration contre l'USM Alger qui a été jugée «indécente». Reste à savoir, pourquoi on l'a pas briefé sur son absence, lui qui s'était déplacé spécialement pour lui, car recherchant un joueur avec son profil de technicien et buteur, car ayant quelques soucis avec l'aile gauche où il y a un manque, surtout avec l'incertitude sur Benrahma qui a signé pour un club saoudien de D2. Certes, des informations laissent entendre qu'il pourrait faire appel au joueur de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, mais la présence de

Boulbina lors du stage de mars n'est pas à écarter.

LE COACH DU BVB DONNE DES NOUVELLES DE BENSEBAÏNI

Par ailleurs et sur un tout autre volet, le coach du Borussia Dortmund, Niko Kovač, a donné des nouvelles sur le défenseur des Verts, Ramy Bensebaïni, forfait, ces derniers jours, après une blessure musculaire. Kovač a été rassurant en expliquant que ce dernier pourrait être de retour à la compétition pour le prochain match du championnat, à savoir, face à Bochum qui se jouera samedi. Il faut dire que le joueur algérien a manqué à Dortmund ces derniers temps, sachant qu'il reste un élément très important dans le groupe BVB. Cela est aussi une très belle nouvelle pour la sélection nationale étant donné qu'elle aura besoin de lui pour les échéances du mois de mars prochain et les matchs comptant



pour les éliminatoires du Mondial 2026.

Le staff médical du club surveillera, en tout cas, l'évolution de sa blessure dans les prochains jours afin de déterminer s'il pourra bel et bien reprendre la compétition dès samedi.

RAYAN KOLLI DEMANDE SA CHANCE

Rayan Kolli, jeune attaquant prometteur de QPR, nourrit un profond attachement pour l'Algérie, pays de ses origines. Dans une interview accordée au

Hounslow Herald, il a évoqué son enfance entre les rues d'Alger et les terrains synthétiques de Londres, son ambition de représenter les Verts, ainsi que son parcours avec son club formateur.

Dès son plus jeune âge, Kolli a forgé son amour pour le football dans les ruelles d'Alger, jouant pratiquement pieds nus avec ses cousins. «On utilisait des gros rochers comme poteaux et on jouait en tongs sur le béton. On finissait avec les orteils en sang, mais

c'étaient de bons souvenirs.»

Né à Hounslow, Kolli a grandi avec une forte influence algérienne, bercé par les récits de la Coupe du monde 1982 et marqué par le sacre des Verts en 2019. «Ce coup franc de Mahrez contre le Nigeria... On a crié dans le salon !» Son rêve ? Défendre les couleurs de l'Algérie au plus haut niveau. «J'espère être appelé en mars. Je suis en bonne forme et ils cherchent à injecter du sang neuf. J'espère être sur la liste.»

M. A.

LIGUE 1 MOBILIS (16E JOURNÉE)

L'ASO au pied du podium, le MCEB s'impose sur le fil

L'ASO Chlef, vainqueur à domicile face au Paradou AC (2-0), a réalisé une belle opération en se positionnant au pied du podium, alors que le MC El-Bayadh a remporté une précieuse victoire, sur le fil, face à l'ES Sétif (1-0), en ouverture de la 16e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée mardi. Éliminé sans gloire aux 1/16es de finale de "Dame Coupe" face à l'IRB El-Kerma (1-2), l'ASO Chlef a réussi à se racheter de fort belle manière, en s'offrant la troisième meilleure équipe à l'extérieur. Les locaux ont entamé la partie tambour battant, en acculant leur adversaire dans ses derniers retranchements, ce qui leur a permis de marquer deux buts, coup sur coup, grâce à la nouvelle recrue hivernale l'aïlier gauche libérien Edward Ledlum (9e) et l'attaquant Togolais Yawo Agbagno (15e). Le

PAC, privé de son buteur Boulbina, a raté un penalty en seconde période, tiré par Soukkou et stoppé par Medjadel (57e). Un succès qui permet à l'ASO, de rejoindre provisoirement le CS Constantine et le Paradou AC à la 5e place avec 23 points chacun, à deux longueurs de la troisième place. Au stade Zakaria Medjoudj d'El-Bayadh, l'équipe locale a sué avant de l'emporter, aux forceps, face à l'ES Sétif, grâce à un but signé le rentrant Benamrane, dans le temps additionnel. Entré en cours de jeu cinq minutes plus tôt, Benamrane s'est avéré un coaching gagnant de la part de l'entraîneur Amrouche, qui aligne une quatrième victoire de suite. Le MC El-Bayadh rejoint provisoirement la 9e place, en compagnie de l'USM Khenchela avec 20 unités, alors que l'Entente glisse à la 8e position (21 pts).

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Sadi, seul candidat à sa propre succession

Le président sortant de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, est le seul candidat à sa propre succession à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, en vue de l'assemblée générale élective (AGE) qui aura lieu le 25 février à Alger (10h00), a indiqué un communiqué de la Commission électorale sur le site officiel. La Commission électorale de la FAF, présidée par Maître Ali Bouaouina Abderrahmane, a approuvé mardi la candidature unique de Walid Sadi et sa liste composée de 12 membres dont deux vice-présidents ainsi que cinq membres suppléants, a indiqué la même source.

Conformément à l'article 8 du code électoral de la FAF, la commission électorale avait fixé la date du 26 janvier 2025 à 17h00, date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures, en conformité avec les exigences des nouveaux statuts de la FAF, approuvés par l'assemblée générale extraordinaire (AGEx). A la fin de la date limite, un seul dossier de candidature pour le poste de président a été déposé, à savoir celui du président sortant, Walid Sadi, ainsi que sa liste qui renferme les anciens membres de son bureau sortant, en plus de quelques nouveaux, à l'image des deux ex-internationaux, Fodil Megharia et Hassan Ghoula. A.M.

LIGUE 2 AMATEUR (18E JOURNÉE)

Le MB Rouissat largue l'USMH, statu quo à l'Ouest

Le MB Rouissat, vainqueur en déplacement contre son voisin l'IRB Ouargla (2-1), a consolidé sa place de leader du groupe Centre-Est, tandis que dans le groupe Centre-Ouest, le leader l'ES Ben Aknoun et son dauphin le RC Kouba ont été accrochés mardi à l'occasion de la 18e journée du championnat de Ligue 2 amateur. Le MBR a frappé fort, en ramenant une précieuse victoire (2-1) de son déplacement chez le voisin IRB Ouargla, creusant l'écart à sept points sur son poursuivant direct, l'USM El Harrach, qui de son côté a été tenu en échec à domicile par l'USM Annaba (0-0), quelques jours seulement après sa brillante qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie. A noter que l'USMH a obtenu un penalty dans les arrêts de jeu de la rencontre, mais Hichem El Oghi, malgré toute son expérience avait échoué dans sa transformation face au gardien annabi, permettant ainsi au MB Rouissat de prendre une sérieuse option dans la course à l'accession, même s'il reste encore douze journées avant l'épilogue de la saison. Autre bonne affaire réalisée au cours de cette 18e journée, la victoire en déplacement du MO Constantine chez la lanterne rouge, l'US Souf (2-1) et grâce à laquelle il remonte à la cinquième place du classement avec 26 points, alors que le grand derby des Aurès, entre le MSP Batna et CA Batna s'est soldé par un nul vierge, qui n'arrange aucune des deux équipes. Outre la lanterne rouge l'US Souf et l'IRB Ouargla (13e), les autres clubs de bas de tableau, comme le NRB Teleghma (12e), la JS Bordj Ménael (14e) et l'Olympique Magrane (15e)

ont également perdu. Enfin, l'AS Khroub a réussi l'essentiel contre la JSD Jijel, en l'emportant difficilement (1-0). Ce qui lui permet de se maintenir à la cinquième place du classement.

L'ES BEN AKNOUN ACCROCHÉ, LE RCK RATE LE COCHE

Dans le groupe Centre-Ouest, le leader l'ES Ben Aknoun s'est contenté d'un nul (2-2) face au NA Hussein-dey après avoir longtemps mené au score jusqu'à l'ultime minute du temps additionnel avant de concéder l'égalisation, au même moment son dauphin, le RC Kouba, a raté un penalty dans les arrêts de jeu par Amine Ghodban, se contentant ainsi d'un nul face au CR Temouchent (0-0). Une bien mauvaise affaire pour les hommes de Boualem Charef, qui ont laissé passer une excellente aubaine de revenir à trois longueurs de leur rival l'ESBA. Pour leur part, les mal-classés MC Saïda et RC Arbaâ ont réalisé d'assez bonnes affaires au cours de cette 18e journée, en ramenant des résultats nuls de leurs déplacements respectifs chez le GC Mascara (1-1) et la SKAF Khemis Miliana (0-0). Ce qui leur permet de rester dans la course au maintien. Même la lanterne rouge SC Mecheria et l'avant-dernier MCB Oued Sly continuent de lutter bec et ongle pour leur survie en Ligue 2, comme en témoignent leurs dernières victoires. Le SCM a profité de l'avantage du terrain pour dominer la JSM Tيارت (2-0) alors que le MCBOS est allé s'imposer (1-0) chez WA Mostaganem, solide club de milieu de tableau, qui occupe actuellement la septième place avec 23 points.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Paris humilie Brest, le Real surprend Manchester City

Le Paris Saint-Germain a quasiment assuré sa place en 8e de finale de Ligue des champions en dominant largement Brest (3-0), et le Real Madrid a un peu tué le suspense dans la grande affiche des barrages en s'imposant en fin de match à Manchester City (3-2), mardi.

Le meilleur buteur d'Europe en 2025, Dembélé, avec ses 13e et 14e réalisations de l'année nouvelle confirme sa très grande forme personnelle et la très bonne période de son club. Il avait déjà marqué cinq buts dans ses deux matches de Ligue 1 contre le Stade Brestois.

Le nouveau "goleador" et le PSG étaient trop forts pour les Bretons, dépassés au Roudourou de Guingamp dans ce quatrième duel franco-français en coupes d'Europe. Paris est bien parti pour rejoindre l'OM, Auxerre et Lyon qui avaient éliminé respectivement Monaco, Lille et Bordeaux par le passé.

Dans le grand choc de la soirée entre les deux derniers vainqueurs de la C1, City a confirmé ses difficultés cette saison en s'effondrant alors qu'il menait 2-1 à cinq minutes de la fin grâce à un doublé d'Erling Haaland. Le Real, qui avait égalisé une première fois sur une frappe peu académique de Kylian Mbappé, s'est imposé au finish. Brahim Diaz (86), qui venait de rentrer en jeu, puis Jude Bellingham (90+2) ont conclu deux attaques de Vini-



cius pour marquer. Le Real avait déjà fait le coup à City en demi-finale en 2022, avec deux buts dans les dernières minutes pour arracher une prolongation et s'imposer (3-1 a.p., 4-3 pour City à l'aller).

LA JUVE PREND UNE LÉGÈRE OPTION

Dans les autres matches, la Juventus a pris un léger avantage sur le PSV Eindhoven (2-1) en s'imposant à Turin grâce à des buts de l'Américain Weston McKennie, d'une frappe tellement puissante qu'elle a fait "gamelle" (elle a rebondi dans le but avant de ressortir, comme au babyfoot) et du Belge Samuel Mbangula. Les cham-

pions des Pays-Bas avaient égalisé grâce à un but de leur vétéran croate Ivan Perisic (36 ans).

Comme le PSG, le Borussia Dortmund aussi a un pied en 8e de finale après sa large victoire au Sporting Portugal (3-0), grâce notamment au meilleur buteur cette saison de Ligue des champions, Serhou Guirassy. Le Guinéen a signé son 11e but et donné une passe décisive à Pascal Gross. En face, le buteur des Lions de Lisbonne, Viktor Gyökeres, était trop diminué pour lui donner la réplique. Le Suédois, gêné par une blessure à la cuisse, n'est entré que pour la dernière demi-

heure, sans pouvoir inverser le cours du match. Pire pour le Sporting, Karim Adeyemi a alourdi le score.

GUARDIOLA : «JE NE TROUVE PAS LA SOLUTION»

A défaut de s'arracher les cheveux, Pep Guardiola s'est visiblement encore mutilé le crâne lors du match face au Real Madrid (2-3). La presse anglaise a remarqué de nouvelles griffures sur son visage à l'issue de la rencontre, moins impressionnantes toutefois que celles affichées après le nul contre le Feyenoord Rotterdam (3-3) en novembre. Le manager des Citizens ne s'est pas exprimé sur ces blessures auto-infligées mais a étalé toute son impuissance à Movistar+. "Oui, ce match est un résumé de ce qui nous arrive dans cette campagne", a-t-il déploré. "Et si quelque chose arrive plusieurs fois c'est parce que je ne trouve pas la solution. C'était l'année où le Real Madrid était à son meilleur niveau à l'Etihad, mais nous avions un bon résultat et nous l'avons laissé filer. C'est vrai qu'ils se sont créé plus d'occasions que jamais ici, mais je pense que dans l'ensemble, c'était un match serré. Comme cela nous est arrivé plusieurs fois cette année, je ne vais pas dire que nous avons perdu, car il semble que l'adversaire n'a rien fait, mais nous avons laissé filer la victoire."

Après son aveu d'échec, le Catalan a reconnu un résultat plutôt logique. "Ils étaient généralement meilleurs avec le ballon et nous, nous étions angoissés. Mais cela s'est produit plusieurs fois au cours de l'année et cela nous a beaucoup pénalisés."

LE CONFLIT S'ENVENIME EN ESPAGNE

La Liga este en justice le Real pour ses critiques contre l'arbitrage

En pleine guerre contre l'arbitrage en Espagne, le Real Madrid s'expose désormais à des sanctions pour ses nombreuses sorties contre le corps arbitral espagnol, jugées irrespectueuses. Selon AS, la Liga a dénoncé auprès de la Commission de Discipline de la Fédération Royale Espagnole de Football (RFEF) la longue lettre que le Real Madrid a rédigée et envoyée à la RFEF le 3 février dernier. Le club dirigé par Florentino Pérez avait eu des mots très forts pour dénoncer "la conduite scandaleuse des arbitres et du VAR" et considérait que "les décisions contre le Real Madrid ont atteint un niveau de manipulation et de falsification de la compétition qui ne peut plus être ignoré". Avec cette plainte déposée, le club leader de Liga pourrait donc être sanctionné. Il devra d'abord donner ses

arguments à la Commission de Discipline qui jugera s'ils sont recevables ou non pour ouvrir une enquête plus approfondie. Cette dernière pourrait ensuite ouvrir une procédure disciplinaire contre le Real Madrid. Le club dirigé par Florentino Pérez s'était estimé lésé par le corps arbitral du championnat espagnol lors de la courte défaite (1-0) contre l'Espanyol Barcelone. Lors de cette rencontre, l'unique buteur, Carlos Romero, n'avait étonnamment pas écopé d'un carton rouge après son gros tackle sur Kylian Mbappé 25 minutes plus tôt, un véritable scandale selon le club et la presse madrilènes.

LE COMPORTEMENT DU REAL AGACE LES AUTRES CLUBS

L'attitude du Real Madrid autour d'un

supposé arbitrage anti-merengue est critiquée par les instances, dont la Liga représentée par Javier Tebas. Le 6 février dernier, le président de l'instance avait estimé que les Madrilènes avaient "construit un narratif de victime" et avaient "perdu la tête". Mais selon Cadena SER, plusieurs clubs de Liga seraient également enclins à déposer à leur tour une plainte pour dénoncer le comportement du club madrilène. José María Del Nido Carrasco, le président du Séville FC, a notamment jugé la déclaration "intolérable et inacceptable" et a affirmé que le Real Madrid "tente de détruire le football". Cette saison, les critiques madrilènes à l'encontre du corps arbitral de Liga sont en effet nombreuses. Début janvier, l'un des commentateurs de Real Madrid TV, Jesús Alcaide, a clamé que

l'arbitre de Valence-Real Madrid était en faveur des Valenciens et avait tout fait pour faire chuter les Merengues.

TENNIS

La N.1 Sabalenka éliminée à Doha

La journée de mardi au tournoi WTA 1000 de Doha a été marquée par un coup de tonnerre avec l'élimination dès son entrée en lice de la N.1 mondiale, la Bélarusse Aryna Sabalenka, battue au deuxième tour après 2 h 36 min par la Russe Ekaterina Alexandrova (26e) 3-6, 6-3, 7-6 (7/5). Après la perte du premier set, Alexandrova (26e) a réussi le break dans la deuxième manche à 4-3, puis s'est offert trois balles de set sur son service après trois fautes directes consécutives de Sabalenka. La Russe a gâché les deux premières, mais pas la troisième, qui a vu Sabalenka commettre une nouvelle faute directe pour remettre en selle son adversaire. A 3-0 en sa faveur, après la prise du premier jeu de service adverse, le troisième set et le match semblaient promis à la N.1 mondiale, récente finaliste de l'Open d'Australie. Mais Alexandrova a débreaké à 4-2, puis s'est procurée trois balles de match dans le jeu décisif à 6-3. La troisième a été la bonne, sur une énième faute directe de Sabalenka. Ce deuxième tour a été fatal à plusieurs autres têtes de série: outre Sabalenka, l'Américaine Coco Gauff (N.3), la Chinoise Qinwen Zheng (N.7), l'Espagnole Paula Badosa (N.9) et les Russes Mirra Andreeva (N.12) et Liudmila Samsonova (N.16) ont été éliminées.

NBA

Durant entre dans le groupe des «grands»

Kevin Durant est devenu mardi le 8e joueur de l'histoire à atteindre les 30.000 points en NBA, en dépit de la défaite des Suns contre les Grizzlies, lors d'une soirée qui a aussi vu les New York Knicks vaincre sur le parquet d'Indiana. LeBron James, Kareem Abdul-Jabbar ou encore Kobe Bryant et Michael Jordan... Contre Memphis, Kevin Durant, 36 ans dont la moitié en NBA, a rejoint le cercle restreint de joueurs à plus de 30.000 points. Malheureusement pour l'ancien ailier de Seattle, d'Oklahoma City, de Golden State et de Brooklyn, ses 34 points n'ont pas suffi à faire gagner les Suns, débordés par les Grizzlies 119 à 112. Deuxième de la conférence Ouest, Memphis a été le plus prompt au démar-

rage (+10 à la fin du premier quart-temps), et s'est appuyé sur la performance de Ja Morant (26 pts) pour décrocher une 36e victoire en 53 matches. Phoenix (26-27) reste pour sa part scotché à la 11e place.

TOWNS ÉCŒURE INDIANA

Dans l'une des plus grosses rivalités de la Ligue, les Knicks sont parvenus à terrasser les Pacers chez eux, 128 à 115, grâce notamment aux 40 points de Karl-Anthony Towns, mais aussi à ses 12 rebonds, 5 passes décisives et trois interceptions. "KAT" a été bien secondé par Josh Hart (30 pts) et par Miles McBride, à 15 points dont 4 sur 4 à longue distance, en sortie de banc. Du

côté d'Indiana, les 24 points de Pascal Siakam n'ont pas suffi et les Pacers, 4e à l'Est (29 v., 23 d.), voient s'éloigner leurs grands rivaux (35-18), qui en sont à huit succès lors des 10 dernières rencontres. Quatrième défaite de rang en revanche pour les Sixers, défaits à domicile par Toronto 106-103, malgré 27 points de Joel Embiid. Le pivot franco-camerounais a en outre été l'auteur d'une perte de balle décisive en toute fin de match, alors que "Phila" était mené de deux points (105-103). Philadelphie, où Guerschon Yabusele a dû se contenter de 8 points en 22 minutes, est 11e après cette 33e défaite (20 victoires), soit à peine mieux que Toronto (17-37), 13e.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4				■				
5							■	
6	■							
7					■			
8			■					■
9						■		
10	■						■	
11								
12				■				

VERTICALEMENT

- A. Outil de découpe.
- B. Distance en mer. Recru. Fameux anonyme.
- C. Qui bougent. Mécontenta certainement.
- D. Lieu pour se désaltérer. Mauvaise passe au rugby.
- E. Destination de voyage. Oiseaux ratités d'Australie.
- F. Repoussant. Qui n'est donc pas resté de glace.
- G. Une huile dans le pétrole. Qui manquent de dynamisme. Terminaison de verbe.
- H. Choisis de nouveau par un vote. Préparé à toute éventualité.

HORIZONTALEMENT

- 1. Construire.
- 2. Jeudi fêté en se grimant.
- 3. Fossilisé.
- 4. C'est toujours bon à entendre. Société unipersonnelle.
- 5. Méditent.
- 6. Premier morceau du pain.
- 7. Elle inspira Aragon, Pas à eux.
- 8. Pascal. Couvert.
- 9. Il réunit des musulmans. Secteur postal.
- 10. Prince troyen, héros de Virgile.
- 11. Passer un déguisement.
- 12. École de cadres supérieurs. En qui on peut avoir confiance.

LES MOTS FLÉCHÉS

ÉDUCATION STRICTE	ALLER AU PROCÈS	TOURNE DE TRAVERS	COURTE INFO	FERA DE LA PLACE	ILS FONT DES BULLES PRÈS DU PÔ
ILS SONT BIEN NÉS	BONNE ISOLATION	BON POUR LA LIGNE	MONTE-CHARGE	ESPRITS DE CORPS	MI-CLOSE
MOMENT TRISTE		BIEN DERIDÉ			
CHÂTEAU DE LA LOIRE			EMPE-REURS		
CHARME PARTI-CULIER					
FOURGON					
GIGAOCET					
DESSERT CHANTILLY					
FORMULE	ICARE SE NOYA PRÈS DE CETTE ÎLE				
		ÊTRE MOU ET NON-CHALANT	CELA SE PASSE EN INDE	VEULENT AVOIR À L'USURE	LÉGION DE BIFFINS
HOMME DE BIENS			ABÎMÉ	MISE EN BARILS	BIEN AU-DESSUS DU SOL
ARBUSTE DU YÉMEN		BATELIER			
COMPÉTITION					
ON LE DIT POUR LA VIE					
PRINCE VICTIME D'UN CAS ROSSE		ON L'UTILISE POUR MONTRER		AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE	
			INSTRUMENT DE LABORATOIRE		

SUDOKU

	6		3		8	4		
	4	2						
					9		6	8
7				2			5	
						9	8	7
4				6			1	
					2		9	6
	3	1						
	8		5		3	1		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABATTIS AMANT ANIS AUDITOIRE AXEL BERNIQUE CASE CHAUSSEUR DEVOT ENNUI FEERIQUE GAGNE GALOPIN GAVOTTE GUAI JURISTE MINER NOTER OVATION PERIL SAVONNEUX STUDIO TAQUIN TIRER TONNERRE VARAN VIVIPARE VIVRE

R	A	E	E	B	D	R	N	L	E	X	A
U	B	O	R	E	E	A	I	R	U	E	E
E	A	N	V	R	R	R	I	E	N	T	U
S	T	O	I	A	E	O	N	N	I	S	Q
S	T	T	V	P	T	N	U	I	U	I	I
U	I	U	O	I	O	I	N	M	Q	R	R
A	S	N	D	V	N	L	O	O	A	U	E
H	G	U	A	I	A	M	A	N	T	J	E
C	A	S	E	V	O	G	A	G	N	E	F

Abdelghani Rahmani : L'instinct en composition

Un hommage. Une célébration. Une exposition-vente. La Galerie Guessoum ouvre ses cimaises à l'œuvre d'Abdelghani Rahmani, artiste autodidacte, explorateur du trait et de la couleur, dont la peinture vibre d'un langage plastique à la fois instinctif et rigoureusement maîtrisé. Pendant douze jours, le public pourra redécouvrir ses toiles, s'imprégner de son univers et, pour les plus avertis, acquérir une parcelle de son héritage.

Samy Terki

Rahmani, qui n'aura eu de cesse de chercher l'absolu dans l'épure, laisse derrière lui une œuvre résolument contemporaine. Une peinture qui, sous ses allures fragmentées, refuse le chaos. Il adopte une esthétique hybride, puisant dans le divisionnisme pour animer ses sujets, dans le cubisme pour structurer leurs mouvements et dans l'abstraction lyrique pour les libérer de toute entrave. Un travail fait de strates et de ruptures, de couleurs fragmentées, de formes en suspension qui disent l'élan, la tension, la gravité et l'extase du mouvement.

L'ITINÉRAIRE D'UN PEINTRE SANS ÉCOLE

Il est des artistes que l'académisme façonne, d'autres que l'instinct guide. Rahmani appartient résolument à la seconde catégorie. Né en 1974 à Alger, il découvre très tôt le dessin et se réfugie dans la bibliothèque des Beaux-Arts, où il se nourrit d'images, d'anatomies, de perspectives et de lignes. Sans maître, il apprend en observant, en recopiant, en déconstruisant. L'adolescence le mène en Tunisie, où il se frotte aux galeries, aux expositions, aux fresques citadines. À vingt ans, il rentre en Algérie avec la certitude que son destin est scellé : il sera peintre. Mais être peintre sans formation officielle est un combat. Rahmani travaille seul, expérimente sur tous les supports, accumule des toiles que personne ne voit. Sa famille peine à comprendre cet engagement viscéral, à l'exception de sa mère, qui soutient son fils dans l'ombre. C'est elle qui s'occupe de faire encadrer ses premières œuvres, les portant chez un certain Mohamed Khelifati, directeur de la Galerie El-Yasmine. Ce dernier, intrigué, observe, conseille, puis encourage : « Il faut qu'il continue ». Il faudra encore quelques années avant que le jeune peintre ose demander à exposer seul. L'attente durera deux ans. Puis, enfin, la porte s'ouvre. Sa première exposition personnelle à la Galerie El-Yasmine dévoile une trentaine de

toiles qui déroutent et captivent. Des figures féminines en mouvement, éclatées dans un espace morcelé, comme en apesanteur. Ses « femmes libellules », ainsi baptisées par les critiques, se meuvent avec une grâce futuriste, portées par un chromatisme audacieux. D'autres œuvres révèlent un travail plus géométrique, une veine cubo-futuriste où les silhouettes semblent se décomposer et se recomposer dans une dynamique perpétuelle. « Je parle peu, je m'exprime par mes œuvres », confiait-il un jour. Et en effet, sa peinture est un langage en soi, une grammaire du geste et de la lumière. Elle refuse l'anecdote, fuit la narration, préférant la fulgurance de l'instant figé dans un équilibre mouvant. Dans ses tableaux comme *Arrogance*, *Femme élancée*, *Instinct maternel* ou *Enfant de nuit*, les corps s'allongent, s'étirent, se décomposent et se réinventent, formant une partition plastique où chaque ligne semble vibrer d'une énergie interne. L'artiste ne cherche pas à séduire. Il compose, instinctivement, cherchant la justesse dans l'épure, traquant le dynamisme dans la matière brute. Certains y verront



un écho au formalisme d'un Léger, d'autres une parenté avec la force chorégraphique d'un Boccioni. Mais Rahmani n'imité personne. Il avance, porté par une nécessité intérieure, creusant son propre sillon dans la grande histoire de la peinture contemporaine algérienne. L'exposition-vente organisée par la Galerie Guessoum n'est pas qu'un hommage, elle est une transmission. Une invitation à redé-

couvrir un peintre dont l'œuvre, encore méconnue, mérite sa place dans le panthéon artistique algérien. Ceux qui auront le privilège d'admirer ses toiles y verront une quête, une fièvre, un engagement absolu envers l'art. Ceux qui repartiront avec une pièce entre les mains emporteront avec eux bien plus qu'un simple tableau, une empreinte, un fragment d'âme, une pulsation figée sur la toile.

Batna : le court-métrage universitaire à l'honneur

La 9^e édition du Festival national universitaire du court-métrage s'ouvre ce mercredi à Batna, avec une sélection de 22 films en lice. L'événement, qui se tiendra jusqu'au 15 février sous le thème « Le cinéma, langage d'unité et le festival, symbole de liberté », s'annonce comme un rendez-vous majeur pour les étudiants-cinéastes. Porté par la direction des œuvres universitaires de Batna-Bouakal, le festival ambitionne de faire vibrer la scène universitaire au rythme du septième art. « Tous les moyens ont été mobilisés pour assurer le succès de cette édition », assure Tahar Chenna, commissaire du festival et directeur des œuvres universitaires, lors d'une conférence de presse donnée à la résidence universitaire Amar-Benflis. Si

l'événement célèbre d'abord la production estudiantine algérienne, il s'ouvre aussi à d'autres horizons. Des films issus d'universités et de centres universitaires de Tunisie, de Libye et d'Irak viendront enrichir la sélection, offrant ainsi une perspective régionale sur les nouvelles écritures cinématographiques. La grande salle de conférences de l'Université Batna-1 accueillera la cérémonie d'ouverture, tandis que les projections des films en compétition se dérouleront à la Cinémathèque du centre-ville jusqu'au 14 février. Dix prix viendront récompenser les meilleures œuvres lors de la clôture du festival, prévue le 15 février. Loin d'être un simple concours, le festival se veut également un lieu de formation et d'échan-

ge. Des ateliers pratiques, animés par des professionnels du secteur, permettront aux étudiants passionnés d'affiner leurs compétences en réalisation, en direction de la photographie et en montage. Dans un pays où les infrastructures cinématographiques peinent encore à répondre à l'appétit des jeunes créateurs, ce type d'initiative joue un rôle clé. Il s'agit autant d'un tremplin pour les talents émergents que d'un espace où la créativité s'exprime librement, à l'écart des carcans institutionnels. Ce festival rappelle que le cinéma universitaire, bien qu'en marge des grands circuits de production, reste un laboratoire essentiel pour la liberté d'expression et la narration des réalités contemporaines. R.C.

«Fouroulou» : Mouloud Feraoun trouve enfin son visage au cinéma

C'est une première. Le Fils du pauvre, œuvre incontournable de Mouloud Feraoun, trouve enfin son incarnation cinématographique sous la caméra d'Ali Berkennou. Intitulé Fouroulou, du nom du personnage principal du roman, ce long-métrage de 94 minutes, projeté samedi dernier à la Salle Ibn Zeydoun de l'Office national Riadh El Feth, retrace le parcours de Fouroulou Menrad, un enfant berger né dans une famille modeste d'un village kabyle, qui, par la force de son travail et de sa détermination, brise les barrières de la pauvreté pour devenir instituteur. Publié en 1950, *Le Fils du pauvre* a marqué des générations d'écoliers. Ce récit fortement autobiographique plonge dans l'enfance de Feraoun, lui-même natif de Tizi Hibel, dans la commune d'Ath Mahmoud, en 1913. Le choix du prénom de son personnage n'est d'ailleurs pas anodin, Fouroulou Menrad est l'anagramme parfaite de Mouloud Feraoun. Pour la première fois, cette figure littéraire, référence absolue du patrimoine algérien, prend vie sur grand écran. Adapter un tel roman relevait du défi, tant sur le plan de la fidélité au texte que sur celui

de la reconstitution historique. Les événements du film se déroulent entre les années 1930 et 1940, en pleine Algérie coloniale, un cadre difficile à restituer aujourd'hui. Pour recréer l'atmosphère de l'époque, Ali Berkennou et son équipe ont exploré plusieurs régions, notamment Sétif et Bordj Bou-Arréridj, avant d'arrêter leur choix sur le village de Tadjalt, dans la commune de Souama. « Nous avons trouvé des maisons traditionnelles abandonnées, ce qui nous a permis d'économiser sur la reconstitution », explique le réalisateur. Pourtant, même dans cette zone préservée, la modernisation a laissé son empreinte. L'électrification, la transformation architecturale et l'évolution des infrastructures ont compliqué le travail de l'équipe, qui a dû procéder à des ajustements, voire à quelques restaurations de décors. Le film, tourné en berbère et sous-titré en arabe et en français, s'inscrit dans une volonté de réalisme historique et linguistique. « Fouroulou devait parler sa langue maternelle, c'était une évidence », insiste Berkennou. L'interprétation du rôle de Fouroulou a nécessité deux acteurs : deux frères se partagent le personnage, incarnant respectivement l'en-

fant et l'adolescent. Autour d'eux, Ali Berkennou a réuni une distribution mêlant nouveaux visages et figures confirmées du cinéma algérien. Slimane Hamel prête ses traits au père, un homme austère et marqué par les difficultés de la vie. Farida Yermèche, déjà remarquée dans *Si Muhand* d'Ali Mouzaoui, joue la mère, dont la première apparition la montre préparant son fils à partir à l'école. On retrouve aussi Saïd Mariche et l'acteur Ussalas dans des seconds rôles. La direction d'acteurs, sobre et épurée, s'attache à capturer l'essence du récit de Feraoun, une histoire d'aspiration et de lutte, où la pauvreté n'éteint pas le désir de savoir. Ali Berkennou insiste, Fouroulou n'est pas une simple reconstitution, mais une « restitution ». Il ne s'agissait pas uniquement de retrouver des décors d'époque ou de respecter la trame du roman, mais de redonner à l'image une réalité longtemps confinée aux pages d'un livre. Dans *Le Fils du pauvre*, Mouloud Feraoun décrivait avec simplicité et émotion le quotidien d'un enfant tiraillé entre les traditions de son village et son rêve d'instruction. La caméra de Berkennou s'efforce d'en capter la vérité, de

l'intérieur : le kanoun autour duquel se réchauffe la famille, la djemaâ où se prennent les décisions du village, la salle de classe où Fouroulou découvre un autre monde. Le réalisateur s'inscrit ainsi dans une démarche qui dépasse l'hommage littéraire. Son film s'attaque à une mémoire encore vive, celle d'une époque où l'accès à l'éducation relevait du parcours du combattant pour les Algériens indigènes. Né le 8 mars 1913, Mouloud Feraoun a lui-même emprunté le chemin semé d'embûches qu'il décrit dans son roman. Entré à l'école à sept ans, il poursuit ses études au collège de Tizi Ouzou, avant d'intégrer l'École normale de Bouzaréah. Diplômé en 1935, il retourne dans son village natal pour y enseigner, puis gravit les échelons jusqu'à devenir inspecteur de l'Éducation nationale. Mais alors que l'Algérie approche de son indépendance, Feraoun paie de sa vie son engagement pour l'éducation. Le 15 mars 1962, il est assassiné par l'Organisation armée secrète (OAS), groupe terroriste ultracoloniaux opposé à l'indépendance, avec 5 de ses compagnons : Ali Hamoutène, Salah Ould Aoudia, Étienne Basset, Robert Aymar et Max Marchand.

16



● Alger 29°
 ● Ouargla 30°
 ● Oran 29°
 ● Constantine 30°

FADJR 06:06	DOHR 13:02	ASR 16:01	MAGHREB 18:24	ISHA 19:48
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

AUDIOVISUEL:

L'ANIRA RAPPELLE À L'ORDRE ECHOUROUK ET EL HAYAT

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, ANIRA, a rappelé hier à l'ordre les deux chaînes privées « El Hayat et Echourouk, suite à leur violation de la législation et de la réglementation en vigueur dans

le domaine des médias audiovisuels, a annoncé l'Autorité dans un communiqué. Selon l'ANIRA, les deux chaînes ont diffusé des informations économiques, politiques et internationales contenant des « allégations et déclara-

tions fausses », susceptibles d'induire le public en erreur. La même Autorité a précisé que les deux chaînes ont diffusé de fausses informations sans vérification et sans recourir à des sources crédibles et recoupées.

L'OPEP S'ATTEND À UNE HAUSSE DE LA DEMANDE DE PÉTROLE EN 2025

L'Opep continue de prévoir une hausse de la demande de pétrole en 2025 et en 2026, portée notamment par les transports et la hausse du trafic aérien, selon son dernier rapport mensuel publié hier, une estimation inchangée par rapport au mois dernier. Le monde consommera 105,1 millions de barils par jour (mb/j) en 2025 après 103,75 mb/j en 2024, indique dans ce rapport l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui révisé chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture. La consommation devrait progresser tout au long de l'année 2025, puisque l'Opep anticipe une consommation de 104,2 mb/jour au premier trimestre de cette année. Pour 2026, l'Opep prévoit une consommation mondiale de 106,6 mb/j. D'un point de vue sectoriel, la croissance de la demande sera portée par les transports, avec "une forte demande" concernant le transport aérien et une croissance robuste des transports routiers, indique l'Opep. La demande s'appuiera aussi sur "les secteurs industriels, agricole, et du BTP", ajoute l'organisation. La hausse de la demande est surtout tirée par les pays hors OCDE, dont la demande progressera de 1,3 mb/j notamment grâce à la Chine, à l'Inde, au Moyen-Orient et à l'Amérique latine. Les pays de l'OCDE ne prennent qu'une faible part à cette hausse de la demande, avec seulement 0,1 mb/j supplémentaire. Parmi eux, aux États-Unis, la "dynamique économique robuste" du dernier trimestre 2024 devrait "se poursuivre en 2025" et permettre à la demande de se relever légèrement, avec 35.000 barils supplémentaires attendus au premier trimestre 2025.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 13 FEVRIER 2025 // N°1011 // PRIX 20 DA

FACE À L'EXTRÉMISME

NÉCESSITÉ DE PROMOUVOIR LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

Les participants à la 18e édition du séminaire national du "moussam Cheikh Moulay Chérif Reggani" ont souligné, hier à Tamanrasset, l'importance de promouvoir la citoyenneté numérique comme un moyen efficace de lutte contre l'extrémisme.

Lors de cette rencontre tenue à la maison de la culture, les intervenants ont mis en avant la nécessité de mettre en place une stratégie visant à renforcer la citoyenneté numérique dans la société, afin de développer les connaissances des citoyens et leur permettre de contrer la pensée extrémiste, qui menace particulièrement les jeunes, étant donné qu'ils constituent la frange de la société la plus exposée à ce fléau dans le monde virtuel. Dans ce cadre, l'intervenante Naziha Abidat, de l'université d'Alger, a mis l'accent sur la nécessité de protéger les jeunes des risques liés à la mauvaise utilisation des technologies de l'information et de la communication, soulignant l'importance d'ancrer le concept de citoyenneté numérique, qui pourrait favoriser la communication, l'éducation et la participation sociale, tout en renforçant la sécurité nationale et la lutte contre l'extrémisme. De son côté,



Dr Amina Bengoubi, sociologue de l'université de Tamanrasset, a mis en avant la nécessité de mettre en place une plateforme adaptée pour de telles technologies et de mobiliser un personnel qualifié en vue d'établir une citoyenneté numérique solide, complémentaire à la citoyenneté

sociale. Elle a aussi appelé à impliquer tous les acteurs concernés de la société, notamment les structures culturelles, à l'instar des zaouias et des mosquées, dans le but de contribuer aux efforts de consolidation de la citoyenneté numérique et de lutte contre l'extrémisme. Pour sa

part, l'intervenante Aïda Belabidi, de l'université de Biskra, a mis en exergue le rôle des nouvelles technologies financières, notant l'existence d'une volonté politique en faveur de la transition numérique, notamment dans le domaine des transactions financières. Et d'ajouter que les applications numériques adoptées par certaines banques et institutions de services constituent un outil clé dans le développement des transactions numériques. S'étalant sur deux jours (12-13 février), cette rencontre, qui se déroule en présence d'une pléiade d'enseignants, de chouyoukhs et d'imams, comprend diverses interventions autour de plusieurs thématiques, dont la numérisation, les mécanismes de renforcement de l'identité nationale, l'islam modéré, la lutte contre le radicalisme religieux et l'utilisation de l'intelligence artificielle pour appuyer la citoyenneté, selon les organisateurs.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

APPEL À CRÉER DES CENTRES RÉGIONAUX

La création de centres régionaux dédiés à la lutte contre la cybercriminalité a été soulignée par les participants à une journée d'études, organisée hier à Laghouat, sous le thème "la cybercriminalité et les mécanismes de lutte", à l'initiative de la Cour de justice de Laghouat. Les intervenants, magistrats et enseignants en droit, ont mis en avant l'importance de ces structures d'appui technique aux instances concernées et la formation de haut niveau des cadres de ces centres. Le procureur-général adjoint, Yacine Azizi, a indiqué que "ces centres

assumeront, entre autres missions, la présentation d'expériences, l'appui technique aux instances concernées, la formation efficiente de leur encadrement, et la coopération avec les pays développés dans la lutte contre ce type de crimes, en plus de la promotion du rôle des médias dans la sensibilisation du public sur les dangers de la cybercriminalité. L'intervenant a également mis en exergue les efforts fournis en matière de lutte contre la cybercriminalité, avant d'appeler à dynamiser le rôle des mosquées, de la société civile et du mouvement associatif

dans la sensibilisation du public aux dangers multiformes de la cybercriminalité. Dans sa communication intitulée "Mécanismes d'investigation et compétences dans la lutte contre les menaces de cybercriminalité", le juge d'instruction du tribunal de Laghouat, Abdelkader Temmar, a insisté sur la nécessité de développer l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication et de renforcer sa capacité à faire face aux cas d'attaques électroniques, ainsi que la protection des données et informations sensibles. Pour sa part, le procureur de la

République du tribunal d'Aflou, Azzedine Latreche, a plaidé pour l'intensification des campagnes de sensibilisation en direction des individus et des entreprises sur les risques de cybercriminalité, les orientant vers la protection de leurs données contre d'éventuelles cyberattaques, en intégrant les notions de cybersécurité dans les programmes éducatifs. Cette journée d'études s'est déroulée en présence de représentants des corps de sécurité et d'enseignants de l'université Amar Thelidji de Laghouat.

APS

UNE TENTATIVE D'INTRODUIRE HUIT QUINTAUX DE KIF VIA LE MAROC DÉJOUÉE

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a rendu public hier son bilan opérationnel de la semaine allant du 5 au 12 février. Il y a souligné que les forces de l'ANP ont déjoué durant cette période des tentatives d'introduire plus de 8 quintaux de kif du Maroc. Le MDN y a ajouté que, dans le cadre de cette affaire, les détachements de l'ANP ont saisi 8 quintaux et 32 kg de kif et arrêté 45 trafiquants de drogue. La même source a fait également état de la saisie de (33,78) kilogrammes de cocaïne et de (773

306) comprimés psychotropes. Concernant le volet relatif à la lutte contre le terrorisme, le MDN a fait état de l'arrestation de 7 membres de soutien aux groupes terroristes et de la récupération d'un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov et d'une mitrailleuse à Bordj Badji Badji Mokhtar. Le MDN a fait également état de l'arrestation de (69) personnes et de la saisie de (22) véhicules, (117) générateurs électriques, (106) marteaux-piqueurs, (21) détecteurs de métaux, en plus de quantités d'un

mélange d'or brut, de pierres, d'explosifs, de matériel de dynamitage et d'équipements utilisés dans des opérations illégales de prospection d'or. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la spéculation, les détachements de l'ANP ont arrêté (27) personnes et saisi de (1) mitrailleuse Kalachnikov, (9) fusils de chasse, (735,51) litres de carburant, en plus de (07) quintaux de tabac et (122) tonnes de produits alimentaires destinés à la contrebande et à la spéculation, au cours d'opérations distinctes.